LE DEVOIR

SOMMET de Johannesburg

Développement durable: le temps d'agir

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE • JOHANNESBURG 2002 •

Trois millions d'humains meurent encore chaque année à cause de l'insalubrité des eaux disponibles chez eux

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
ENVOYÉ DU DEVOIR

Le deuxième Sommet de la Terre, qui a commencé à Johannesburg le 26 août et qui se terminera le 5 septembre, ne sera pas un simple *«Rio +10»* comme le désignaient, il y a quelques mois encore, ceux qui espéraient une reprise de la grand-messe ou du happening environnemental de 1992.

Ce sommet a acquis sa personnalité et ses objectifs, moulés de près — de *«trop près»*, disent déjà les critiques — à ceux du Sommet du Millénaire, tenu en 2000 à New York, au cours duquel les Nations unies donnaient au monde l'objectif d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2015.

Le «Millenium», il est vrai, précisait qu'il fallait atteindre cet objectif sans imposer aux générations futures *«d'avoir à vivre sur une planète irrémédiablement dégradée par les activités humaines»*, une invitation explicite à changer le modèle économique qui a prévalu au XXe siècle.

Bref, à Johannesburg, il sera beaucoup question de développement social et économique. Autant que d'environnement.

Les travaux de la quatrième conférence préparatoire de Johannesburg, à laquelle ont participé, au début de juin, plus de 6000 délégués et 118 ministres à Bali, en Indonésie, ont retenu pour fins de négociation les objectifs suggérés par le Secrétaire général de l'ONU à New York en mai dernier. Mais ces objectifs n'ont pas fait consensus, de sorte que le débat et la négociation sont désormais lancés.

Kofi Annan assignait à Johannesburg *«cinq domaines particuliers où des résultats sont aussi essentiels que réalisables»* dans une logique d'amélioration de l'environnement: il faut, disait-il, doter d'ici 10 ans d'eau potable, de services sanitaires et de services énergétiques de base la moitié des humains qui en sont présentement privés.

C'est autour de ces trois mêmes priorités que les premières politiques environnementales des pays occidentaux ont, jadis, été élaborées.

Les deux autres objectifs concernent la protection des ressources marines et la lutte contre la pollution d'origine chimique.

Un milliard d'humains privés d'eau potable

Les objectifs de Kofi Annan touchent beaucoup de monde.

Un milliard d'humains n'ont présentement pas accès à l'eau potable. Deux fois plus ne bénéficient pas de systèmes d'épuration qui limitent la contamination des cours d'eau. Trois millions d'humains meurent encore chaque année à cause de l'insalubrité des eaux disponibles chez eux. Sans mesures *«rapides et décisives»*, ajoutait Kofi Annan, d'ici 2025, les deux tiers de la planète seront confrontés à des pénuries d'eau, dont une grande partie est gaspillée par des techniques agricoles archaïques, qu'il faudra aussi changer pour produire sans grignoter constamment les forêts, les prairies et les zones humides.

Quant à l'énergie, deux milliards d'humains sont privés des services de base, ce qui les accule au non-développement chronique. Pour les doter de services énergétiques non polluants et économiques, il faudra procéder à d'importants transferts de technologie pour leur éviter l'étape du modèle énergétique dévastateur de l'Occident au XXe siècle. Cet objectif n'élude en rien le défi des pays développés de contrôler leur boulimie énergétique.

Une des trois grandes conventions-cadres de Rio a intensifié la lutte pour la protection de la biodiversité. Le Protocole de Carthagène sur la biosécurité a défini au début de l'an 2000 les règles régissant les échanges commerciaux de produits transgéniques en reconnaissant même le principe de précaution. Mais c'est au tour des grandes ressources vivantes, aux grands écosystèmes comme les réserves marines épuisées à 75 %, et les récifs coraliens à 70 % menacés de stérilisation par le réchauffement du climat, d'être hissés à Johannesburg au rang des nouvelles priorités mondiales de protection rapide.

La santé n'est pas un luxe de pays riches ni un simple objectif humanitaire, selon Kofi Annan, qui propose comme cinquième objectif à Johannesburg d'attaquer la pollution toxique d'origine chimique qui impose un air malsain à un milliard de personnes. Trois millions en meurent chaque année et les deux tiers des décès se concentrent dans les pays en voie de développement!

Un retour en arrière?

Ce nouveau visage de la lutte environnementale et du développement durable suscite déjà plusieurs critiques parce qu'il met l'accent beaucoup plus sur le développement économique que sur la protection de l'environnement classique. Et qu'il risque de confier les moutons aux loups...

Les conférences préparatoires de Johannesburg soulèvent en effet le problème à plusieurs facettes de la *«gouvernance environnementale»*. Certains pays européens ont proposé de mettre fin à la dispersion des efforts qui résulte de la multiplication des conventions-cadres en environnement par leur regroupement sous un même chapeau. La force politique et financière d'un organisme central pourrait mettre à l'abri par le jeu des vases communicants certains secteurs sous-financés, comme la lutte à la désertification, une autre convention méconnue issue du Sommet de Rio. Un tel organisme, par sa taille et son autorité, placerait sur la défensive l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en l'empêchant de trancher seule des conflits entre commerce et environnement, un droit qu'elle s'est accordé il y a quelques mois.

La lutte à la désertification, une autre convention méconnue issue du Sommet de Rio

Le débat sur la gouvernance environnementale inclut la question de la place qui doit être accordée à la société civile, incluant les grandes organisations environnementalistes et les groupes de citoyens. Ces organisations ont découvert leur force collective au sommet parallèle de Rio. On leur doit, un peu partout dans le monde, les plus tangibles réalisations concrètes de l'Agenda 21, ce programme de développement durable pour le XXIe siècle, en 40 chapitres et 2500 propositions, le plus méconnu et pourtant le document central du sommet de 1992. Quelque 3000 communautés de base se sont dotées d'Agendas 21 chez elles, sur le plan local, un mouvement qui n'a pas été suivi sur le plan national par les États et gouvernements, qui s'y étaient pourtant engagés.

Mais la grande entreprise veut aussi une place dans ce nouveau cercle de la gouvernance à côté des responsables onusiens, des gouvernements et de la société civile. Industriels et commerçants proposent à Johannesburg d'instituer des *«partenariats»* avec les gouvernements et les groupes en invoquant la mondialisation, la libération des marchés, la déréglementation et surtout la compétence supérieure des multinationales à gérer l'eau, l'assainissement, l'énergie, l'agriculture et les services de santé, justement les cinq priorités suggérées par Kofi Annan.

VOIR PAGE F 15: **AGIR**

On s'entend généralement pour dire que la consommation effrénée augmente la pollution, menaçant notre air, notre eau et nos forêts et que la richesse de plus en plus grande de quelques pays se construit sur l'appauvrissement et la pollution d'autres pays.

Le problème auquel nous sommes confrontés, c'est celui de trouver les moyens d'arrêter cette escalade de la consommation, alors que tout concourt à augmenter le gaspillage et la pollution. Comment amener nos jeunes à résister à l'appel du « char » rutilant ou du bidule inutile ? Comment leur faire découvrir que la malbouffe McDonald's n'a rien de nutritif et encore moins de gastronomique ?

De fait, il n'y a qu'une seule institution assez forte pour donner d'autres valeurs à nos enfants. C'est l'école.

Des obstacles empêchent cependant le milieu scolaire d'agir et de construire avec nos jeunes ce projet de société dont nous sommes plusieurs à rêver.

Un premier obstacle est cette drôle de conception qui nous incite à éviter de parler des conflits socio-économiques et culturels avec les élèves, alors qu'il faudrait leur apprendre à les affronter et à les résoudre. L'environnement étant lui-même un enjeu de taille pour les années à venir, nous sommes en droit de nous demander : qui enseignera aux jeunes comment stopper les pollueurs de la planète si ce ne sont pas les éducateurs ?

Un deuxième obstacle réside dans le fait que nous minimisons trop souvent notre influence sur les jeunes. Nous avons tendance à oublier un principe fondamental en psychologie : les enfants apprennent d'abord par imitation. Et aujourd'hui, qu'apprennent-ils à imiter ? Ce qu'ils voient dans les médias. À peine sortis du berceau, ils sont bombardés par la télévision de modèles qui sont l'antithèse de ce que nous souhaitons pour eux. Ça commence avec Barbie, archétype de la consommatrice compulsive avec sa garde-robe invraisemblable, ses autos de luxe et ses multiples gadgets, ou encore avec les clones des G.I. Joe, occupés à nettoyer la planète des empêcheurs de consommer en rond. Il est grand temps que nous nous remettions tous (enseignants, concierges et tout le personnel des écoles) à nous considérer comme des modèles pour nos jeunes. Des modèles de rechange aux pollueurs de tout acabit.

Un troisième obstacle est cette tendance que nous avons à mettre toute notre énergie à critiquer ce qui ne fonctionne pas, en oubliant de proposer des modèles atteignables. Nous ne réussirons à convaincre personne si nous n'expérimentons pas, dans chacun de nos milieux, des modèles qui fonctionnent avec de vrais humains, avec leurs faiblesses, certes, mais aussi avec leurs forces extraordinaires.

Enfin, un dernier obstacle est ce sentiment d'impuissance que nous, les petits, ressentons face aux grands de ce monde. La solution pour contrer les quelques grands qui contrôlent la planète n'est-elle pas de pouvoir compter sur un gros paquet de petits ?

À la Commission scolaire de Montréal, nous sommes 8 000 employés, suffisamment pour pouvoir transformer Montréal, si tout le monde décide de s'y mettre.

Robert Cadotte
Président de la Commission pédagogique

Prendre des initiatives...

Création du Comité central de l'environnement

Créé en juin 1991 et relancé en 1999 grâce à un projet spécial, le Comité central de l'environnement (CCE) compte aujourd'hui 27 membres qui représentent tous les secteurs d'emploi de la commission scolaire. Il a pour mission d'informer, d'éduquer et de générer le changement au sein de la Commission scolaire de Montréal, pour tout ce qui touche le respect de l'environnement. En décembre 2000, celle-ci s'est aussi dotée d'une politique environnementale axée sur la sensibilisation, l'éducation et la gestion.

Plus de 130 écoles recyclent leurs berlingots

Dès 1991, le recyclage systématique des berlingots et des boîtes à jus a débuté dans quelques écoles. En 2002, ce sont plus de 130 écoles qui mettent des berlingots à la rue. Dorénavant, chaque année, six millions de petites boîtes éviteront le site d'enfouissement.

L'entretien et la protection de l'environnement

La Commission scolaire de Montréal a maintenant des ententes avec des firmes spécialisées pour récupérer, recycler ou éliminer des produits tels que :

- Les produits dangereux des laboratoires de sciences;
- Les graisses recueillies par les intercepteurs de graisse dans les cafétérias;
- Les piles au plomb, au nickel, au cadmium, ou à l'acide, ainsi que les détecteurs de produits de combustion (détecteurs de fumée) à chambre d'ionisation radioactive;
- Les matériaux utilisés en construction et considérés dangereux tels que l'amiante;
- Les produits volatils et toxiques tels que les solvants, la peinture, les huiles, le glycol et autres substances utilisées dans les chaufferies.

Création d'un centre de formation en entreprise de récupération

En 1994, le Centre de formation en entreprises de récupération (CFER) a été créé à l'école Louis-Joseph-Papineau. Résultat ? Le CFER dessert 92 % des établissements de la Commission scolaire de Montréal et permet de recycler plus de 900 tonnes de papier et de carton par année.

Une poubelle minceur

L'installation par le CCE d'une poubelle à deux compartiments dans tous les bureaux du centre administratif a permis de recycler le double du papier et de diminuer du tiers les levées de conteneurs à vidanges.

Politique d'achat

- Le bureau des approvisionnements inclut de plus en plus des clauses à caractère environnemental dans ses appels d'offres, obligeant parfois les fournisseurs à réviser leurs façons de faire.
- Dans leur contrat d'achat de denrées pour les services alimentaires de la CSDM, les fournisseurs de jus et de lait doivent contribuer financièrement à un programme de recyclage.
- Notre appel d'offres pour le papier contient toujours une demande pour du papier recyclé à 30 % post consommation.
- La Commission scolaire de Montréal demande notamment à ses fournisseurs des cartouches d'encre recyclées et recyclables.

Autres initiatives

- Plusieurs écoles ont bénéficié d'un programme d'économie d'énergie lors du remplacement des vieux équipements par des appareils moins énergivores.
- Les matériaux secs utilisés en menuiserie sont récupérés dans un conteneur et acheminés dans un dépôt de déchets organiques.
- Il a été décidé de bannir les pesticides sur les terrains de la Commission, dès l'été 2002, et d'utiliser des méthodes moins draconiennes pour éloigner les pigeons des toitures de nos bâtiments.
- Le Comité central de l'environnement prépare un atelier de formation à l'intention du personnel de l'entretien ménager qui inclura des notions de base en protection de l'environnement ainsi que des suggestions pratiques directement liées aux besoins quotidiens de ce groupe d'employés.
- Actuellement, la Commission scolaire de Montréal compte 18 établissements verts Bruntland.

Les 7 et 8 novembre prochain, le Comité central de l'environnement, en collaboration avec divers partenaires*, organise son 3e colloque. Intitulé *Arrive en ville !*, celui-ci s'articule autour de l'éducation et de l'environnement en milieu urbain et s'adresse à toutes les personnes intéressées par le sujet, notamment les intervenants du milieu scolaire et les éducateurs en environnement. Une réflexion qui promet d'être passionnante ! Inscrivez-vous maintenant, au (514) 596-2076.

* Partenaires : Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), Biodôme de Montréal, Biosphère, Environnement Canada, Centre de la montagne, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Evergreen et Regroupement de services Éco-quartier (RESEQ).

... Revenir sur terre !

Le 1er mai dernier, 6000 employés de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) ont assisté à l'événement-environnement de la CSDM. Ce spectacle, qui se tenait à l'aréna Maurice-Richard et qui était animé par Daniel Pinard, se voulait une source d'inspiration et de motivation sous le thème Revenons sur terre une simple question de gravité ! La CSDM affirmait ainsi sans équivoque son engagement à faire de l'environnement une de ses priorités.

Un spectacle hors du commun

Les employés ont passé plus de quatre heures en compagnie d'artistes, d'humoristes et de conférenciers passionnants, le tout accompagné d'extraits vidéo tirés de documentaires, de films et d'entrevues réalisés avec des élèves. C'est Laure Waridel, cofondatrice d'Équiterre, qui a donné le coup d'envoi de la matinée. Elle a notamment montré des images à des élèves à qui elle avait demandé de reconnaître des marques de commerce et des oiseaux du Québec. Si les élèves rencontrés sont les champions du logo, leurs connaissances en ornithologie laissent à désirer. Et que penser de la description du 4x4 qu'a faite Richard Bergeron, auteur du *Livre noir de l'automobile* ? Et de l'eau de Louise Vandelac, professeure à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQÀM, pour faire votre premier café du matin ?

Le directeur général de la CSDM, Pierre Bergevin, a pour sa part souligné le rôle du personnel et de tout adulte dans l'éducation à l'environnement, rappelant l'utilité du modèle et de l'exemple pour influencer les élèves et les collègues. Jacques Brodeur, consultant en éducation, a interpellé plus directement les pédagogues. La comédienne Huguette Oligny a ensuite lu le *Manifeste du 1er mai sur l'environnement*, rédigé par Suzanne Jacob. Ce moment fort fut suivi d'une prestation chaleureusement applaudie de l'auteur-compositeur-interprète et cinéaste Richard Desjardins. Ce dernier a affirmé que « sans la forêt, nous serions le Mexique à – 40 degrés », interprétant ensuite sa superbe chanson *Les Yankees*. Et que dire de Sol, affirmant à sa façon qu'il n'y a « rien de pire pour un arbre que de se sentir coupable » ?

Revenons sur terre...

Cet événement-environnement a favorisé chez plusieurs une prise – ou une reprise – de conscience environnementale. En plus des messages des conférenciers de même que ceux des représentants des groupes écologistes et des importants mouvements sociaux qui ont formé le Barrage des écologistes, il reste à souhaiter que seront aussi entendus les messages de Gilles Vigneault, Marie-Claire Séguin, Sylvie Tremblay, Monique Fauteux, Sophie Anctil, Julos Beaucarne, ainsi que des Zapartistes et des chorales des écoles FACE, Maisonneuve et Marguerite-De Lajemmerais. Une simple question de gravité !

La Commission scolaire de Montréal en collaboration avec *Le Devoir* distribuera 20 000 exemplaires du présent cahier à ses employés, aux élèves des 4e et 5e secondaires ainsi qu'aux étudiants adultes. La Commission scolaire mettra aussi à la disposition des enseignants un cahier pédagogique permettant d'utiliser ce cahier spécial dans divers cours.

Commission scolaire de Montréal

Le Sommet de Johannesburg donne lieu à des débats sur la mondialisation, sur la gouvernance, sur la pauvreté, sur les relations Nord-Sud, sur la biosécurité et la biodiversité. Mais le développement durable a trouvé des applications dans la vie de tous les jours. Nous avons recensé pour vous, en collaboration avec le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), une vingtaine d'expériences concrètes, vécues au Québec, qui montrent que malgré le pessimisme ambiant, des initiatives encourageantes sont plus fréquentes qu'on ne le croit. À lire, pages suivantes.

Le secrétaire du Sommet de Rio de Janeiro, en entrevue au *Devoir*

«Nous n'avons toujours pas mis le cap sur le développement durable» – Maurice Strong

PROPOS RECUEILLIS PAR LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Le Devoir: *Comment voyez-vous l'évolution de la situation en environnement depuis Rio?*

Maurice Strong: C'est à la conférence de Stockholm, il y a 30 ans, que nous avons perdu notre innocence en environnement. Je veux dire par là que la communauté internationale a reconnu que ce qu'elle avait fait jusque-là au nom du progrès économique s'accompagnait d'effets pervers qui avaient miné notre environnement et les systèmes à la base de la vie sur la planète.

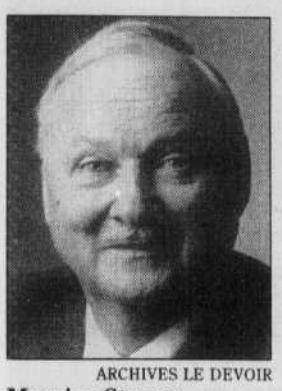

ARCHIVES LE DEVOIR

Maurice Strong

Puis nous avons appris à prendre le contrôle de ces phénomènes, à concevoir des politiques, à choisir les meilleures technologies, les structures gouvernementales et à modifier même les décisions d'entreprises. De ça est né un plan d'action planétaire pour le XXIe siècle, placé sous le signe du développement durable. C'est l'Agenda 21 qui a fait consensus à Rio en 1992 parmi les gouvernements et les chefs d'État présents, dont c'était le plus grand rassemblement jamais vu. Ensemble, ils ont aussi accepté de lancer de grandes conventions internationales sensées nous placer, malgré leurs faiblesses, sur le chemin d'un avenir durable. Ce qui est loin d'être le cas.

Mais l'industrie a fait des progrès en réduisant l'intensité énergétique de sa production. Un nombre croissant de personnes réduisent l'impact de leur consommation en surveillant les étiquettes qui identifient les produits les plus naturels, les moins énergivores et les autos les moins gourmandes. Mais cela demeure le fait d'une minorité. Et alors, malgré les progrès accomplis, malgré une conscience accrue des enjeux et impacts de nos activités, dix ans après Rio, nous n'avons toujours pas mis le cap sur le développement durable.

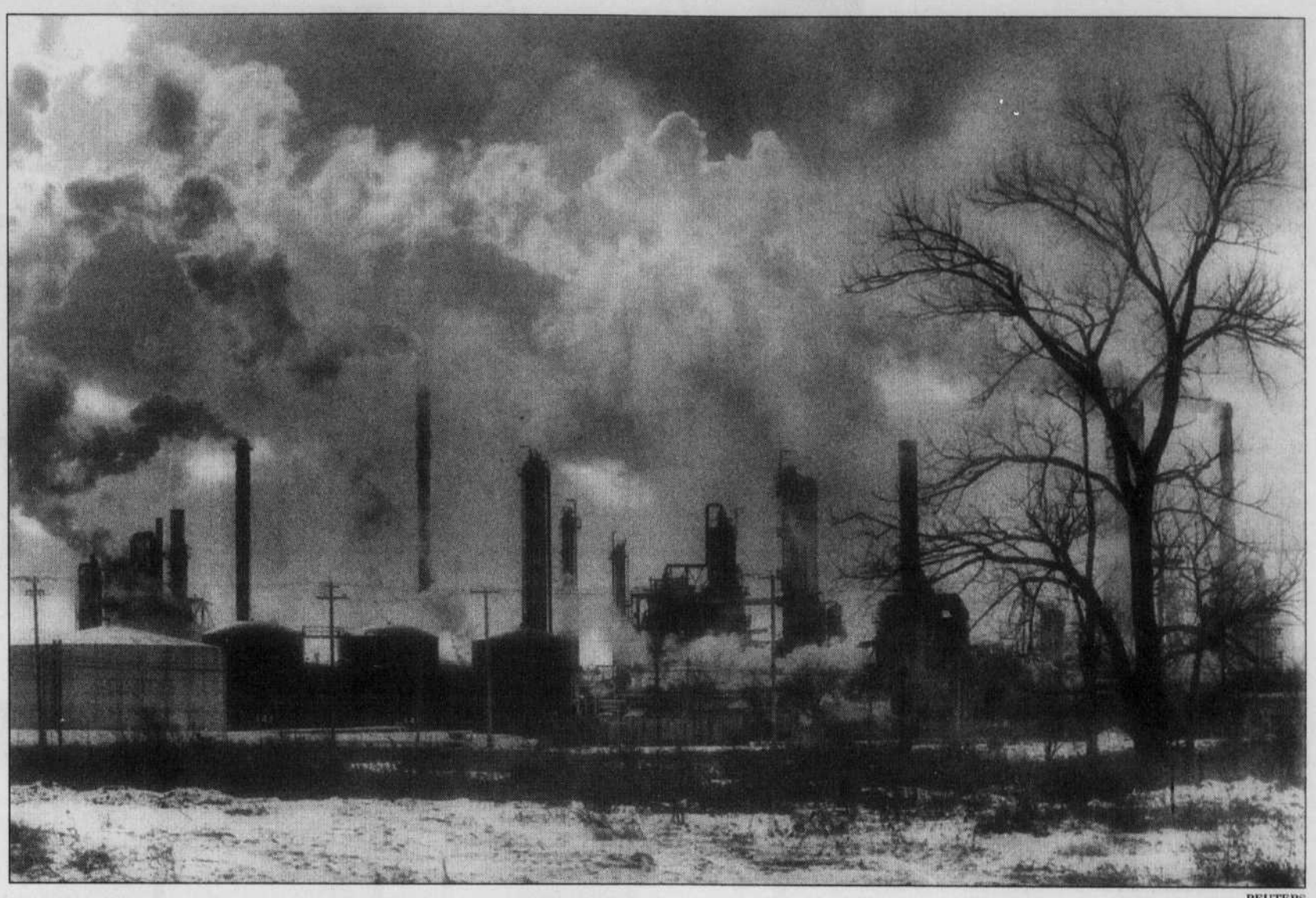

REUTERS

Le smog est devenu une réalité quotidienne dans beaucoup d'agglomérations urbaines dans le monde. Pour Maurice Strong, secrétaire du Sommet de Rio, des milliards sont dépensés par les gouvernements sous forme d'incitations fiscales, subventions et programmes qui ont pour effet de stimuler des pratiques néfastes pour l'environnement.

Le Devoir: *Où situez-vous les principaux progrès et échecs?*

Maurice Strong: Je vois partout dans le monde de très nombreux succès d'organisation et des réalisations personnelles intéressantes. Je dirais même que les progrès les plus importants ont été réalisés sur le plan local où plus de 3000 villes dans le monde se sont dotées de leur propre Agenda 21, issu des principes et conformément aux objectifs de l'Agenda 21 global du Sommet de Rio. Des villes ont ainsi fait d'énormes progrès en assainissant leur air, en adoptant des pratiques plus environnementales tout en devenant plus vivables. Et ces villes ont amorcé entre elles un dialogue sur l'avenir qu'elles souhaitent, et cela malgré l'énorme diversité de besoins et d'aspirations que représentent 3000 villes qui progressent évidemment à des rythmes différents.

Mais le plus intéressant, c'est que cette énorme mobilisation se situe sur le plan qui compte: les enjeux globaux sont assumés par les gens dans leur milieu de vie, dans leur communauté où ils prennent conscience que ce sont aussi leurs activités, leur mode de vie qui sont à l'origine des mégaproblèmes.

Du côté des grandes conventions, le plus gros morceau est sans contredit la Convention sur les changements climatiques et le protocole de Kyoto, qui est présentement sur la voie de la ratification. Et qui attend encore quelques adhésions pour entrer en vigueur. Bien sûr, le refus des États-Unis d'y participer est un coup dur monumental. Le Canada l'a signé mais sa ratification se heurte ici aux critiques et résistances d'industriels et de quelques provinces. Mais malgré tout, je crois — j'espère! — que le gouvernement canadien va le ratifier et l'appliquer. Ce serait une énorme, une gigantesque entorse dans la réputation de pays responsable et dans le leadership du Canada s'il ne devait pas ratifier Kyoto.

Le Devoir: *Comment expliquez-vous cette valse-hésitation?*

Maurice Strong: Je suis impliqué dans ces dossiers depuis des années. Et j'arrive mal encore à comprendre pourquoi on hésite à un certain moment donné, même s'il est vrai qu'on peut toujours en apprendre davantage en attendant. Mais nous savons l'essentiel, c'est-à-dire comment faire la transition vers une économie plus durable et pourquoi on doit le faire. Au bout du compte, la mise en application des accords de Rio est fondamentalement une affaire de motivation. Parce que si l'on avait la motivation, on réaliserait que nous avons tous les moyens en mains et que nous pouvons nous offrir leur mise en œuvre plus que quiconque car nous sommes une des civilisations les plus dotées, les plus riches de l'histoire.

L'Europe a fait un travail plus consistant. Paradoxalement, la préoccupation pour l'environnement est née aux États-Unis. Et l'Europe a suivi. Mais elle a toujours tendance à suivre un peu plus lentement. Mais l'Amérique, de son côté, fonctionne toujours avec des hauts et des bas. C'est un pays aux humeurs et aux priorités changeantes, ce qui fait que le leadership environnemental mondial est désormais passé du côté de l'Europe.

Les États-Unis ne sont plus seulement la superpuissance de la planète. Ils sont aussi devenus le superpolluer. Bien sûr, ils ont réduit leur niveau de pollution mais dans plusieurs domaines, fort nombreux dans l'ensemble mondial, ils sont devenus la plus importante source de problèmes et d'enjeux environnementaux. Si on en croit nos chercheurs, les États-Unis sont maintenant la plus importante source de dangers pour l'avenir de la communauté mondiale. Et le Canada peut difficilement jouer au plus fin; nous nous retrouvons, par habitant, juste à côté des États-Unis dans ce bilan, ce dont on peut difficilement être fiers.

Lorsque la communauté internationale a étendu les frontières nationales à 200 milles marins, le Canada a été le plus grand bénéficiaire de l'opération. Ses 30 millions de citoyens sont perçus ailleurs comme les fiduciaires d'un des plus importants patrimoine marin mondial. Avec en plus un énorme capital forestier. Ce qui nous confère des responsabilités particulières.

Le Devoir: *Pensez-vous que la population canadienne saisit que l'exercice de cette responsabilité est d'abord une affaire de choix politique et non de moyens?*

Maurice Strong: Pas assez mais j'espère que le Sommet de Johannesburg va hausser le niveau de conscience dans la population.

J'ai beaucoup réfléchi à la question de la motivation et je pense que les gens sont motivés par beaucoup de choses, surtout par la santé de l'économie et ce qu'on pourrait appeler les valeurs personnelles.

En matière d'économie, nos études au Conseil de la Terre nous indiquent que des milliards sont dépensés par les gouvernements sous forme d'incitations fiscales, subventions et programmes qui ont pour effet de stimuler des pratiques néfastes pour l'environnement. Ces effets pervers n'ont pas été voulus, certes. Mais maintenant qu'on les connaît, qu'il y a consensus pour une plus grande protection environnementale, nos gouvernements maintiennent toujours ce que j'appelle de véritables «désincitatifs» à de bons comportements environnementaux. C'est pourquoi je demandais aux gouvernements dès Rio de revoir toute la fiscalité, les programmes de subventions et les politiques générales afin de réorienter les comportements personnels et corporatifs dans la bonne direction.

Le Devoir: *Vous proposez aussi l'adoption d'une Charte de la Terre. De quoi s'agit-il exactement?*

Maurice Strong: J'ai proposé il y a plusieurs années aux gouvernements d'adopter sur le modèle anglo-saxon de la *Magna Carta*, une Charte de la Terre qui établirait les principes directeurs régissant les comportements des gens et des nations pour assurer un avenir durable à la planète. Les gouvernements ne sont visiblement pas prêts pour cela. Alors avec plusieurs autres personnalités et des millions de bénévoles, nous avons lancé un mouvement d'appui populaire à l'idée de cette Charte, le *People's Earth Chart*, un projet que nous voulons présenter au Sommet de Johannesburg.

Nous espérons obtenir un large appui lors du sommet parce que ce mouvement part de la base et qu'il reçoit maintenant l'appui de grandes sociétés, qui en utilisent les principes directeurs pour asseoir leurs politiques sur une nouvelle éthique. Des chefs d'État ont aussi entrepris de nous appuyer ouvertement.

Le Devoir: *Les conventions environnementales se multiplient depuis 30 ans. Leur coordination et leur financement posent des problèmes chaque jour plus nombreux. Sans compter que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) entend désormais se définir comme l'arbitre des conflits entre commerce et environnement. Comment voyez-vous le débat sur la «gouvernance» qui s'annonce à Johannesburg?*

Maurice Strong: L'écologie est la science des systèmes. Elle nous enseigne que toute activité par laquelle les humains modèlent leur avenir est elle-même systémique. Rien ne peut se faire isolément du reste de la vie et du monde. Qu'on coupe des arbres ici ou qu'on pollue les eaux là-bas: tout finit par avoir un effet quelque part, parfois à des milliers de kilomètres. Mais nos outils pour gérer ces activités ne sont pas systémiques. Ils gèrent les choses et les phénomènes de façon compartimentée. Nous devons mettre en place des outils capables de gérer l'activité humaine de façon systémique, sur le plan national comme à l'échelle planétaire.

L'OMC a un mandat défini en matière de commerce. Mais ses décisions influencent le sort de l'environnement même si ce n'est pas son objectif, ce qui explique que les experts en commerce ne se sentent pas responsables des impacts d'une certaine économie. Et ils ont raison parce que la forme donnée à la gouvernance économique actuelle est une responsabilité collective. Il est donc tout à fait légitime que la communauté demande à des organismes comme l'OMC de travailler d'une manière qui tienne compte des impacts environnementaux de ces décisions.

« Les États-Unis sont maintenant la plus importante source de dangers pour l'avenir de la communauté mondiale. Et le Canada peut difficilement jouer au plus fin. »

Le Devoir: *Voulez-vous dire que l'OMC est l'organe approprié pour faire ces débats environnementaux?*

Maurice Strong: Il faut plutôt impliquer d'autres organismes parce que l'OMC n'a pas été conçu pour une mission aussi générale. C'est un organe spécialisé avec un mandat défini en matière de commerce mais l'exercice de son mandat a des conséquences sociales et environnementales. Il doit donc examiner ces impacts et en tenir compte mais avec les organismes qui ont l'expertise et les mandats dans ce domaine. Ce qui exigera de changer bien des choses car l'OMC n'est pas rattaché à l'ONU, même s'il s'en rapproche, alors que plusieurs des grands organismes spécialisés en environnement le sont. L'harmonisation et la coordination de ces mandats constituent d'importants défis aux conséquences concrètes pour la planète.

Le Devoir: *Êtes-vous optimiste ou pessimiste devant la lenteur des changements et l'ampleur du travail à accomplir?*

Maurice Strong: La réalité m'incite à être pessimiste. Mais le pessimisme se nourrit de lui-même quelque part et c'est donc un piège. Alors, quant à l'action, je fais le pari de l'optimisme. Je pense qu'il est encore possible de changer le cours des choses même si les faits semblent indiquer le contraire.

Le Devoir: *Dans cette série d'enjeux multiples et fort complexes, lequel devrait être hissé au sommet des priorités?*

Maurice Strong: La paix! Pourquoi? Parce que les conflits sont le pire ennemi de l'environnement. C'est nettement le pire ennemi du développement et de la lutte contre la pauvreté. L'Université de la Paix travaille de plus en plus avec le Conseil de la Terre parce que l'environnement et les ressources naturelles sont devenus d'importantes sources de conflits. Ce qui nous motive à œuvrer à leur prévention et non seulement à la manière de les résoudre.

Bien des gens pensent que la guerre au terrorisme n'a rien à voir avec la guerre pour un meilleur environnement. Mais ces deux questions sont étroitement liées et il faut donc avoir une approche systémique pour mieux discerner les liens entre les deux phénomènes. On ne peut plus tirer prétexte de notre ignorance. Nous avons perdu notre innocence et nous ne pouvons plus échapper à notre responsabilité devant l'avenir. Si nous n'assumons pas cette responsabilité, nous seront les agents de notre propre déclin.

Le Devoir: *Passer à une véritable approche préventive exige donc une sorte de révolution culturelle?*

Maurice Strong: Nous sommes plus intelligents, collectivement, que notre espèce ne l'a jamais été dans son histoire. Mais nous sommes de moins en moins sages. Ce n'est plus une question de connaissances. Ce n'est plus uniquement une question d'intelligence. Le défi se situe désormais sur le plan de la sagesse. Et la sagesse est un mariage entre l'intelligence et la morale. La sagesse naît d'une relation entre nos valeurs, notre intelligence et nos connaissances. C'est là que se situe le défi ultime en environnement: serons-nous assez sages pour poser les gestes qui vont nous assurer un avenir viable?

Pauvre, pauvre Terre...

Sol, dans sa totale candeur, se plaît à répéter:
«La Terre c'est une boule toute ronde, comme une pomme... sauf que la Terre, elle a pas de queue...
C'est pas grave qu'elle ait pas de queue, mais c'est seulement un peu embêtant pour nous, on peut jamais savoir si elle est contente...»

Par quelle indécrottable naïveté arrive-t-on à croire
que notre planète puisse être un jour ravie?
À réfléchir un peu au traitement indigne qu'on lui fait subir,
on devrait devenir écarlate de honte!

Dès qu'il eut compris que la Terre était ronde,
l'homme s'est écrié: *«Quel merveilleux ballon!»*
Et c'est depuis ce temps qu'il lui tape dessus...
Qu'il s'acharne sur elle à grands coups répétés
de la tête et du pied et à bras raccourcis.
Nous avons oublié que notre Terre... est aussi notre mère!
Elle nous a mis au monde, et depuis nous nourrit et fait notre fortune...
Nous lui demandons tout, et toujours, sans vergogne
exigeons encore plus... et de plus en plus vite...
La pauvre! Nous l'avons bousculée, chamboulée, dépouillée,
grignotée, pressurée, piratée, pillée, vampirisée...
Quand nous aurons raclé tous nos fonds de terroir,
est-ce que nous serons vraiment plus avancés?

Réfléchissons aussi que si on lui prend tout, on lui donne en retour...
Si on la creuse tant, c'est pour mieux la combler.
Nous l'aimons bien farcie, truffée de nos déchets,
innommables débris, fruits de nos égoïsmes les plus insensés...
Pauvre Terre... Terre minée... minée... minée contaminée!

Coïncidence étrange ou hasard alarmant?
Dans tout dictionnaire, TERRE est toujours suivi...
de TERREUR, de TERRIBLE, de TERRIFIANT.

Assez d'indolence!
Secouons la torpeur et persuadons-nous
que si nous refusons de cesser nos excès,
nous nous retrouverons demain ou très bientôt...
irréversiblement ATTERRÉS... TERRASSÉS!

Marc Favreau

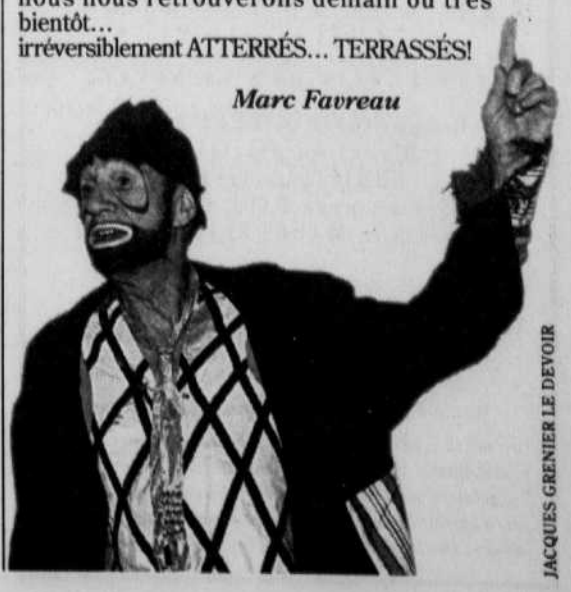

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

FORÊT MODÈLE DU BAS-SAINT-LAURENT Depuis le début des années 1990, la forêt modèle du Bas-Saint-Laurent vise une gestion durable des ressources forestières sur des propriétés privées, grâce à l'application de nouveaux modes de gestion. L'objectif est de favoriser le développement économique et le maintien de communautés viables, tout en assurant la pérennité de la ressource, une bonne biodiversité et la santé du milieu. Ce projet a servi d'exemple ailleurs en Amérique.

DIMINUER LES GAZ À EFFET DE SERRE Depuis 1996, le programme ÉcoGESte a enregistré les gestes volontaires de plus de 230 organisations dont plus d'une centaine sont des entreprises du secteur industriel, qui s'engagent à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre. À la fin de 2000, l'action d'ÉcoGESte avait permis d'éviter l'émission d'au moins 76 millions de tonnes de gaz à effet de serre au cours de la dernière décennie. Les participants actuels au programme étaient responsables, en 1990, de 23,2 % des émissions du Québec. En 2000, ils n'émettaient plus que 18,3 %.

Chibougamau et Chiapas, même combat

RICHARD DESJARDINS

Quand mon père partait en forêt abitibienne pour déterminer l'emplacement de futurs camps de bûcherons, la première chose qu'il vérifiait était la qualité de l'eau. *«Je déposais simplement une allumette sur la surface de l'eau. Si elle se déplaçait d'un pied en une minute, ça voulait dire que l'eau était bonne. Point final. On pouvait la boire.»* Il suffisait qu'elle ne stagnât pas.

Des humains habitent ce territoire depuis 8000 ans. Et jusqu'en 1950, la qualité de leur eau leur était assurée. En l'espace d'une génération, toute la confiance que les gens avaient envers leur eau de surface a été détruite. Dans une station service, le litre d'eau de source coûte aujourd'hui jusqu'à deux fois celui de l'essence. Or l'eau c'est la vie, je ne vous apprends rien, je l'espère.

À peine 1,4 million d'espèces vivantes sont connues sur un ensemble estimé à 30 millions et déjà des milliers de ces espèces disparaissent chaque année surtout par destruction industrielle. L'industrie lourde contemporaine est en train de tuer la nature. Sa volonté s'est toujours traduite dans les règlements et les lois. Ici, au Québec, l'industrie minière a encore parfaitement le droit de contaminer le territoire et l'industrie forestière s'est fait octroyer tous les arbres de la forêt publique en 1987. Dans une dizaine d'années, sa liquidation devrait être complétée. Ce sont elles, les éco-terroristes.

Par-dessus tout ça, l'énorme traité de libre-échange conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ALENA) en 1994 — que personne n'a lu parce qu'introuvable — est venu institutionnaliser la primauté de la rentabilité commerciale courte sur la protection de la nature en déchargeant sur les épaules des États le fardeau de la preuve en cas de problème environnemental. Nous n'avons pas fini d'en voir. Au cours de l'année, il m'est arrivé de voyager aux deux bouts du territoire de L'ALENA pour voir comment la biodiversité était administrée.

Une commission internationale dont je faisais partie s'est rendue en février dernier à sa frontière sud, au Chiapas mexicain, pour enquêter sur les droits humains. J'étais du comité *medio ambiente* — c'est ainsi que l'on nomme l'environnement là-bas —, avide de comprendre comment une guerre pouvait couver en plein paradis. Le Chiapas abrite l'une des cinq grandes forêts sauvages qui subsistent sur la planète. *«La nature y est plus folle que le plus fou de nos rêves»*, comme l'a écrit jadis un conquistador. Pour dire, y a encore des jaguars en liberté…

Cet État, pourvu de tout, fournit 40 % de toute l'électricité du Mexique et pourtant un million de personnes (sur trois) n'ont ni eau courante ni électricité. Cinquante mille militaires omniprésents leur rappellent quotidiennement qu'ils n'ont pas d'affaire là. Ce sont des Indiens refoulés depuis quarante ans par l'agrandissement des *ranches*. Un groupe de ces réfugiés intérieurs s'est ainsi retrouvé dans une jungle rare et oubliée jusqu'ici, la forêt du Lacondona qui jouxte le Guatémala. Confinés dans ce paradis, ils se sont réparti l'usage d'un peu de ce territoire sauvage selon un mode de propriété collective morcelée en *ejidos*. Comme cet écosystème ne leur est pas familier, ils y reproduisent le seul *pattern* de survivance qu'ils connaissent, le brûlage des terres pour l'ensemencement du maïs. Le gouvernement s'est alors empressé de les déclarer hors-la-loi alors que tout le reste de la forêt vierge est livré au pillage. C'est dans cette atmosphère que le sous-commandant Marcos et ses zapatistes résistent. L'ALENA condamna ce type de propriété collective pour promouvoir la privatisation des terres. Le jour où l'accord prit effet, le premier janvier 1994, la révolte éclata. Elle perdure.

Les Indiens, de trop?

Il se trouve que 10 % de tout le catalogue génétique mondial est représenté dans cette jungle. La biogénétique étant la science de l'avenir, des laboratoires américains vont allègrement la pirater pour y soutirer les précieux codes. Les Indiens, réticents,

VOIR PAGE F 6: **DESJARDINS**

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Richard Desjardins

ENVIRONNEMENT
SOMMET
DE JOHANNESBURG
CE CAHIER SPÉCIAL
EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR
Responsable MICHEL VENNE
Direction artistique
CHRISTIAN TIFFET
Mise en page PAUL BENNETT
Correction MARGUERITE KUMOR
redaction@ledevoir.ca
2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec)
H3A 3M9.
Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com
Pour suivre au jour le jour le déroulement du Sommet sur le développement durable, Le Devoir, en collaboration avec l'Observatoire de l'écopolitique internationale, un groupe de recherche de l'UQAM,. a mis en ligne un dossier spécial que vous pouvez consulter à l'adresse suivante: www.ledevoir.com/dossiers/244/

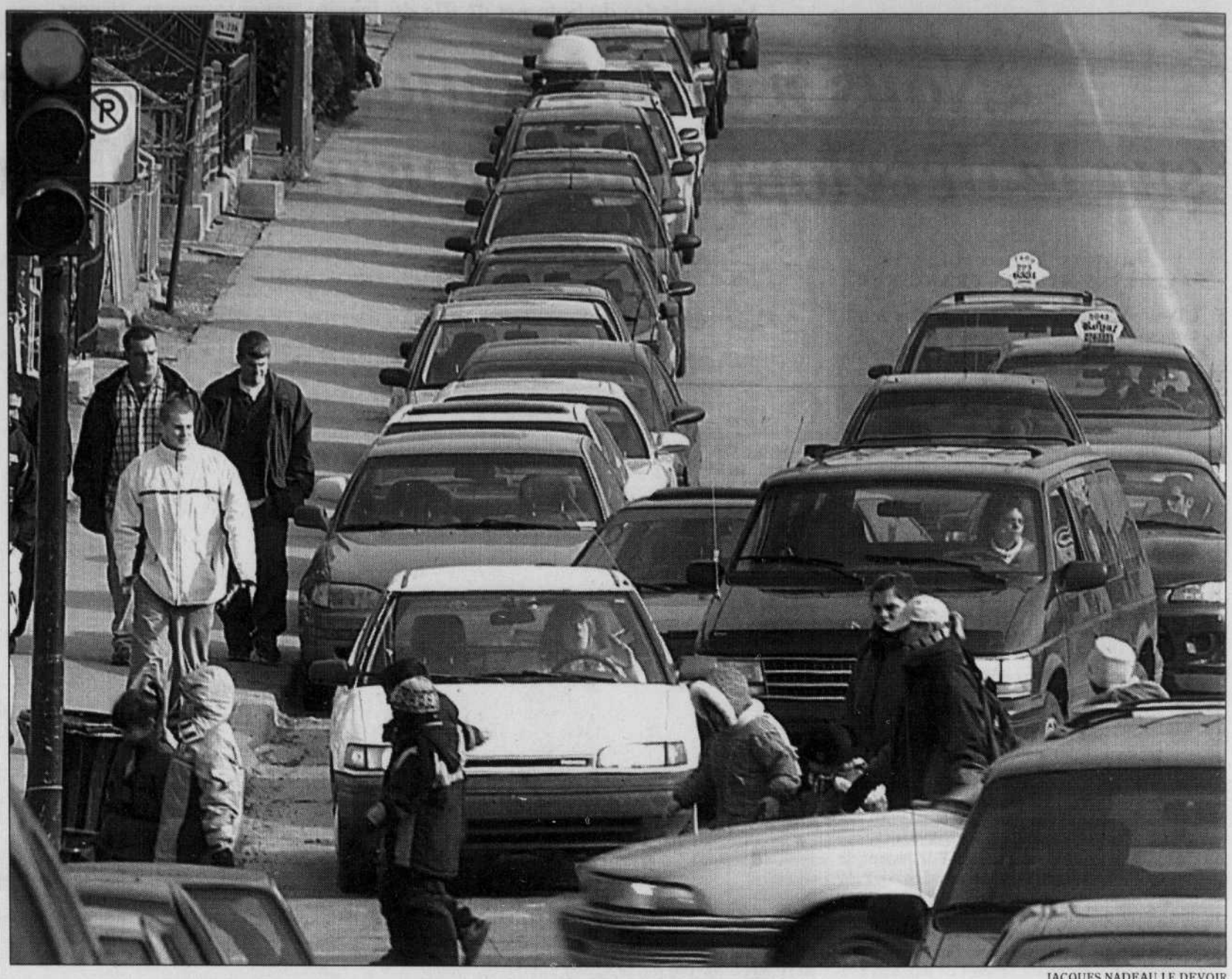

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le processus d'«automobilisation» de Montréal ne paraît pas devoir s'épuiser: au cours des dix dernières années, la population a crû de 1 % par année, le parc automobile de 2 % par année, le nombre de déplacements par automobile de 3 % par année.

L'automobile est le pire ennemi du développement durable

Deux solutions: moins d'autos et des autos qui consomment moins d'essence

RICHARD BERGERON

Auteur du Livre noir de l'automobile *(Hypothèse, 1999) et responsable des analyses stratégiques à l'Agence métropolitaine de transport*

Avec 5 % seulement de la population mondiale, l'Amérique du Nord consomme le quart de l'énergie produite sur terre. L'automobile constitue la pierre angulaire de cette véritable économie du gaspillage, plus usuellement appelée *«consommation de masse»* ou *«mode de vie américain»*, et ce, pour deux raisons: elle est le plus important objet de consommation; elle est le moyen d'accès obligé à pratiquement toutes les autres formes que prend la consommation de masse. C'est ce qui fait aujourd'hui de l'automobile la pire ennemie du développement durable.

Pour que les choses changent, il faudra essentiellement emprunter deux voies: faire un usage plus modéré de l'automobile; tendre à ce que l'automobile consomme moins.

Un usage plus modéré de l'automobile

Les habitants des métropoles européennes parcourent en moyenne 5 800 kilomètres chacun par automobile, annuellement, contre 14 950 pour ceux des métropoles américaines, deux fois et demie plus. Suivant l'indicateur de la consommation de carburant, c'est plutôt quatre fois plus, à savoir 2000 litres par année et par personne aux États-Unis, où foisonnent les 4 X 4 et autres paquebots sur pneus, contre 500 litres en Europe, où les automobiles demeurent plus modestes.

Cette différence entre l'Europe et les États-Unis ne tient pas à un manque d'argent, Paris, Londres, Vienne, Amsterdam, Copenhague ou Stockholm étant aussi riches et prospères que New-York, Boston, Los Angeles, Houston ou San Francisco. Si l'on circule moins par automobile en Europe, cela tient en fait à deux raisons:

■ des villes *«résistant à l'automobile»*: construites avant l'ère de la motorisation de masse, les villes européennes sont denses et plurifonctionnelles, ce qui fait d'elles des environnements urbains propices à la marche et aux transports collectifs. À l'inverse, il est souvent difficile d'y circuler en automobile et d'y stationner: dans leur forme même, ces villes *«résistent»* à l'automobile. Leur *«adaptation»* à celle-ci aurait impliqué d'en raser des parties significatives, ce à quoi, Dieu merci!, les autorités locales se sont farouchement opposées. Au contraire, la tendance la plus forte, en Europe, est d'augmenter la capacité du tissu urbain à résister à l'automobile, que ce soit par la réduction des facilités de stationnement, par la piétonnisation des principales places et artères des centres-villes, par l'implantation de nouvelles pistes cyclables, allant jusqu'à l'érection de quartiers entiers inaccessibles à l'automobile, comme on le fait à Munich;

■ des transports en commun de qualité: la qualité du transport collectif est très supérieure en Europe à ce qu'elle est en Amérique du Nord. Ce différentiel de qualité se lit dans les chiffres de fréquentation: 327 déplacements annuels par habitant en Europe, contre 81 aux États-Unis, 54 seulement si l'on retire New-York de l'échantillon. Le résidant d'une métropole européenne n'a donc pas l'impression d'être forcé de *«renoncer»* à l'automobile mais, au contraire, se félicite de la liberté accrue que lui procure la disponibilité de transports urbains attrayants, performants et peu dispendieux.

Avec 6500 kilomètres automobiles par personne et par année, à peine, Montréal apparaît, et de loin, être la plus européenne des métropoles nord-américaines. Doit-on s'en surprendre? Montréal était déjà âgée de 300 ans quand l'ère de la motorisation de masse l'a frappée, longtemps après qu'elle eut été la ville de la marche, des transports attelés, puis du tramway. Pour la suite, sa géographie complexe allait encore augmenter sa capacité à *«résister»* à l'automobile.

Montréal avait tout pour résister, mais...

Il n'empêche que tout fut conjugué, au cours des quarante dernières années, pour plier la personnalité et le génie de Montréal à l'automobile. Des dizaines de milliers de logements ont été rasés, dans le but d'ériger ici des autoroutes, là des océans d'espaces de stationnement.

Le parc automobile de la métropole ne pouvait dès lors qu'exploser, jusqu'à atteindre les 1,7 million de véhicules qu'il compte aujourd'hui. Ce processus d'*«automobilisation»* de Montréal ne paraît d'ailleurs pas devoir s'épuiser: au cours des dix dernières années, la population a crû de 1 % par année, le parc automobile de 2 % par année, le nombre des déplacements par automobile de 3 % par année. Réciproquement, les transports collectifs furent en nette régression, étant passés d'une moyenne de 137 déplacements par personne en 1987, à 117 seulement en 1998.

« Si les Québécois achetaient tous une Toyota Echo, la consommation d'essence chuterait de 40 % en cinq ans au Québec »

Le concept de développement durable invite à faire un usage plus modéré, non pas accru, de l'automobile. C'est donc un virage à 180° qu'il faut aujourd'hui négocier. Ce qui impliquerait de revaloriser l'espace urbain central en tant que lieu de vie, de travail et de loisir, et d'y améliorer très sensiblement l'offre de transport alternative à l'automobile.

Tendre à ce que l'automobile consomme moins

En 1975, les nouvelles automobiles mises en marché en Amérique du Nord consommaient en moyenne 17 litres aux 100 kilomètres. C'est à ce moment qu'est entrée en vigueur la norme CAFE, pour Corporate Average Fuel Efficiency, visant à diminuer la dépendance énergétique de l'Amérique à l'endroit des pays de l'OPEP. La norme CAFE exigeait que les constructeurs réduisent la consommation des nouveaux véhicules d'un litre aux 100 km, annuellement. Après sept ans, en 1982, la consommation avait bel et bien été ramenée à un peu plus de 10 litres aux 100 km.

L'industrie automobile mondiale dispose d'une très grande capacité de recherche et d'innovation lui permettant, année après année, de dégager une *«marge technologique»*. Cette marge peut être utilisée soit pour réduire la consommation moyenne des nouveaux véhicules, à puissance et à poids maintenus constants, soit encore pour augmenter la puissance et le poids des véhicules, à consommation maintenue constante.

Les fabricants se sont rendu compte que les consommateurs n'acceptaient pas de payer de plus en plus cher des véhicules dont la qualité première était de consommer de moins en moins.

Entre 1984 et 2001, la puissance des nouveaux véhicules a été augmentée de 96 à 166 chevaux-vapeur. Cette explosion de puissance a permis d'offrir des véhicules beaucoup plus performants. La stratégie du *«toujours plus»* a entraîné, ce qui était l'objectif poursuivi par l'industrie automobile, une augmentation de 53 % des prix réels, qui sont passés de 19 019 $ en 1984, à 29 042 $ en 2001.

Pour que les nouvelles automobiles consomment moins, il y aurait aujourd'hui deux possibilités. La première serait que l'industrie utilise la marge technologique dégagée annuellement non plus pour augmenter encore la puissance et le poids des nouveaux véhicules produits mais plutôt pour en diminuer la consommation. Parce qu'elle implique des profits moindres, l'industrie n'empruntera cette voie que si elle y est obligée, comme elle l'a été entre 1975 et 1982.

L'autre possibilité serait que nous, les consommateurs, options pour des véhicules moins énergivores. Rien n'empêcherait les Québécois de tous acheter des véhicules du gabarit de la Toyota Echo, ce qui, en tout juste cinq ans, entraînerait une diminution de 40 % de la consommation des automobiles circulant sur les routes du Québec.

Horizon 2015 — 2020: émanations zéro

Une nouvelle technologie de motorisation se profile, la pile dite à combustible, ou à hydrogène, qui permet d'envisager pour bientôt des transports routiers à émanation zéro. La pile à combustible fabrique de l'électricité en combinant de l'hydrogène et de l'oxygène. L'oxygène est simplement tiré de l'air ambiant, alors que l'hydrogène est emmagasiné dans une bonbonne. Le seul résidu produit, ce qui sort du tuyau d'échappement si l'on veut, est de l'eau… du bon vieil H_2O!

Tous les constructeurs automobiles travaillent d'arrache-pied sur la pile à combustible. Déjà, des autobus de marque Mercedes dotées de cette technologie circulent dans plusieurs villes d'Europe.

Qui rêve de développement durable doit-il se réjouir de cette vision du futur? Certes, la pile à hydrogène paraît devoir régler le problème de la pollution de l'air. Mais que changera-t-elle d'autre? Rien. Au contraire, elle permettra qu'il y ait encore plus de véhicules dans les villes et sur les routes, des véhicules encore plus gros, plus performants et plus luxueux que ceux d'aujourd'hui et, par conséquent, significativement plus chers. La pile à hydrogène va ainsi relancer l'économie du gaspillage et en autoriser une véritable diffusion mondiale, sans les ruptures présentement appréhendées avec les technologies fondées sur le pétrole. Finalement, elle est le rêve bien plus de l'industrie automobile que du citoyen épris de développement durable.

3N-J: NU, NON-LOIN, NATUREL ET JUSTE L'équipe d'Environnement Jeunesse (ENJEU) fait le tour du Québec pour encourager les jeunes à être «nus, non-loin, naturels et justes» dans leurs choix de consommation. Le NU fait la promotion des produits à faible emballage, ce qui réduit à la source la production des déchets. Le NON-LOIN privilégie les produits locaux, réduisant la quantité d'énergie nécessaire pour acheminer les produits à destination. Le NATUREL fait la promotion des produits biologiques. Le JUSTE encourage le commerce équitable.

LES ÉCOLES BRUNTLAND Initié en 1992 par la Centrale des syndicats du Québec en collaboration avec d'autres partenaires, le mouvement Établissements verts Bruntland regroupe maintenant près de 700 établissements dont la majorité provient du milieu scolaire. Les moyens et les outils fournis aux établissements facilitent les changements de pratiques pédagogiques et la modification de comportements individuels et collectifs afin que l'école et le monde soient plus écologiques, pacifiques, solidaires et démocratiques.

Gro Harlem Bruntland, en entrevue au *Devoir*

La pauvreté empêche d'atteindre le développement durable

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

À ceux qui pensent que le Sommet de la Terre, à Johannesburg, met trop l'accent sur le développement économique et pas assez sur la protection de l'environnement, Gro Harlem Brundtland répond qu'il faut de toute urgence recentrer le développement durable sur la pauvreté, le grand choix stratégique oublié du précédent Sommet de Rio en 1992.

«Parce que si on ne s'y attaque pas, si on ne la prend pas au sérieux, la pauvreté conduit directement les gens à adopter des manières de vivre aux antipodes du développement durable. Et la destruction de la planète va s'accentuer en dépit des efforts. Il n'y a pas moyen de laisser la pauvreté gagner du terrain et penser protéger efficacement l'environnement», affirme Gro Harlem Brundtland dans une entrevue exclusive accordée au *Devoir* avant le Sommet de Johannesburg.

REUTERS
Gro Harlem Brundtland

Mme Brundtland, qui dirige aujourd'hui l'Organisation mondiale de la santé, présidait la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dont le rapport, publié en 1987 sous le titre de *Notre avenir à tous*, allait lancer le concept désormais incontournable de *«développement durable»*.

Dans ce rapport, le premier bilan jamais réalisé par des humains sur la santé de leur planète, la commission Brundtland concluait que la pauvreté constituait l'ennemi numéro un de l'environnement parce qu'elle suscite des comportements axés sur le court terme, des logiques de survie et d'endettement qui empêchent toute vision de long terme, y compris dans les pays développés.

Pour l'ancienne première ministre de Norvège, le Sommet de Johannesburg doit à la fois permettre de faire progresser les grandes conventions environnementales — climat, biodiversité et désertification — mais surtout d'amorcer le travail laissé en plan dans l'Agenda 21, le programme de développement durable conçu pour le XXIe siècle à Rio en une vingtaine de chapitres regroupant 2500 propositions de changement.

Des problèmes de riches

Cet Agenda 21, qui constituait la priorité des pays en voie de développement à Rio, a été relégué derrière les grands défis environnementaux, souvent perçus plus au Sud, comme des problèmes de long terme, des problèmes de riches...

Il faut désormais, ajoute-t-elle, *«prioriser et investir dans la santé, dans l'accès à des eaux sécuritaires pour le plus grand nombre. Et dans les enfants! Mais il ne faut pas le faire à la place des efforts exigés par la protection de l'environnement parce que ces deux défis forment un tout indéfectible sur l'agenda de la planète. Environnement et développement forment ensemble le concept de développement durable»*.

« La planète reste aux soins intensifs »

Cela implique trois types d'exigences tout aussi incontournables qu'inextricablement liées, ajoute Mme Brundtland. Il faut de l'argent pour réaliser d'importants transferts technologiques, une des priorités oubliées du Sommet de Rio, et assumer les exigences de survie des ressources biophysiques.

L'Agenda 21, la charte du développement durable, et les deux autres conventions de Rio prévoyaient d'importants transferts technologiques pour que les pays en voie de développement puissent sauter l'étape du développement polluant, destructeur d'habitats et de ressources biophysiques. *«Mais cela ne s'est pas fait à l'échelle prévue et la réalité d'aujourd'hui ne rejoint pas les intentions d'alors»*, commente Gro Harlem Brundtland. Mais malgré tout, l'initiatrice du développement durable demeure d'un optimiste prudent mais inébranlable.

Les transferts technologiques tout comme l'aide économique promise aux pays en voie de développement vont de pair. Mais ils doivent prioritairement servir *«non pas les intérêts spécifiques des pays riches et de leurs sociétés commerciales, qui siphonnent souvent l'aide extérieure, mais servir prioritairement au bénéfice des communautés et pays pauvres, sauver la vie d'enfants en s'attaquant aux causes des problèmes de santé»*, souvent d'origine environnementales, dit-elle.

Les promesses d'aide financière du président Bush des États-Unis à la conférence de Monterrey, à la fin de l'année dernière, ainsi que la décision de l'Union européenne de hausser sa contribution de 0,32 à 0,39 % de son PIB, sont autant, dit-elle, de signes que *«si les sommes globales demeurent insuffisantes, on assiste à un début de renversement des tendances»*, ce qui constitue à son avis un changement profond dans la prise en charge du développement durable à l'échelle planétaire.

Bilan positif

Globalement, Gro Harlem Brundtland trace un portrait positif de l'évolution du développement durable, un concept qui a 15 ans cette année et qui a débouché sur l'énorme prise de conscience du Sommet de Rio en 1992.

«Nous avons assisté à d'importants progrès sur les questions environnementales, y compris sous forme de conventions internationales et de programmes de dépollution dans beaucoup de pays. La classe politique reconnaît de plus en plus l'existence de ces problèmes et le grand public en est de plus en plus conscient. Le développement durable apparaît désormais à l'agenda des gouvernements, des sociétés privées et de toutes les formes que prend la société civile. Nous avons assisté au renforcement de la plupart des ministères de l'Environnement et surtout, nous avons assisté à l'émergence d'Agendas 21 partout, des programmes d'action pour le XXIe siècle, dont se sont dotés plusieurs pays, des dizaines de régions, des milliers de villes et de communautés.»

«Certes, conclut Mme Brundtland, *nous savons tous que les progrès réalisés depuis Rio ont été plus lents que prévu. Et que sous plusieurs aspects, les pays développés n'ont pas livré la marchandise promise, en particulier en oubliant un peu vite leurs engagements consignés dans l'Agenda 21, surtout sur le plan financier. On peut dire que la planète demeure aux soins intensifs. Johannesburg est là pour amorcer l'action sur la base des propositions de Rio.»*

Entrevue avec Jean-François Simard

Québec gardera Ottawa à l'œil

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Québec se promet de garder Ottawa à l'œil tout le long du Sommet de Johannesburg.

«On veut s'assurer que les positions canadiennes seront les plus compatibles possible avec les intérêts du Québec», a expliqué en entrevue au *Devoir* le ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, Jean-François Simard, qui dirige la délégation de cinq personnes envoyée par le Québec au Sommet mondial sur le développement durable en Afrique du Sud. Il cite comme exemples la ratification de l'accord de Kyoto ou l'incorporation de l'hydroélectricité dans la liste des sources d'énergie renouvelable sur lesquels les deux gouvernements s'entendent en principe mais où le fédéral pourrait être tenté de jeter du lest à un moment critique de la négociation.

«Le Québec a toujours été présent dans ce genre d'activité internationale, tout particulièrement en matière d'environnement, poursuit le ministre. *Le Québec était présent à Rio il y a dix ans. Depuis, le Québec est devenu un membre très actif de la Commission sur le développement durable. Il faut se souvenir qu'en 1987, c'est le Québec qui a payé la traduction, la publication et la diffusion du fameux* Rapport Brundtland *qui définissait pour la première fois ce que l'on entend aujourd'hui par développement durable.»*

Un *Rapport du Québec sur le développement durable* a été rendu public quelques jours avant l'ouverture du sommet. Le gouvernement s'y félicitait notamment d'avoir signé sa «Paix des braves» avec les Cris. Il évoquait également ses initiatives en matière de lutte à la pauvreté et de réorganisation municipale comme autant de mesures répondant aux objectifs de Rio.

«On est la seule province canadienne à avoir fait l'effort de produire ce bilan, déclare le ministre Simard. *Lorsque l'on fait référence au développement durable, on ne fait pas référence uniquement à la durabilité écologique. On fait également référence aux dimensions de l'équité sociale et du développement économique.»* En environnement, il estime que le Québec a réalisé certains progrès en dix ans en ce qui concerne les pluies acides, la protection de la forêt et l'établissement d'aires protégées. Du chemin reste à faire, reconnaît-il, en matière de pollution agricole, de recyclage ou d'OGM mais aussi sur des enjeux sociaux comme la réduction du taux de suicide.

Quant à la ratification de l'accord de Kyoto, *«la balle est dans le camp d'Ottawa là-dessus. Ils ne peuvent pas se cacher dans les jupons des provinces pour ne pas vouloir ratifier l'accord»*, estime-t-il.

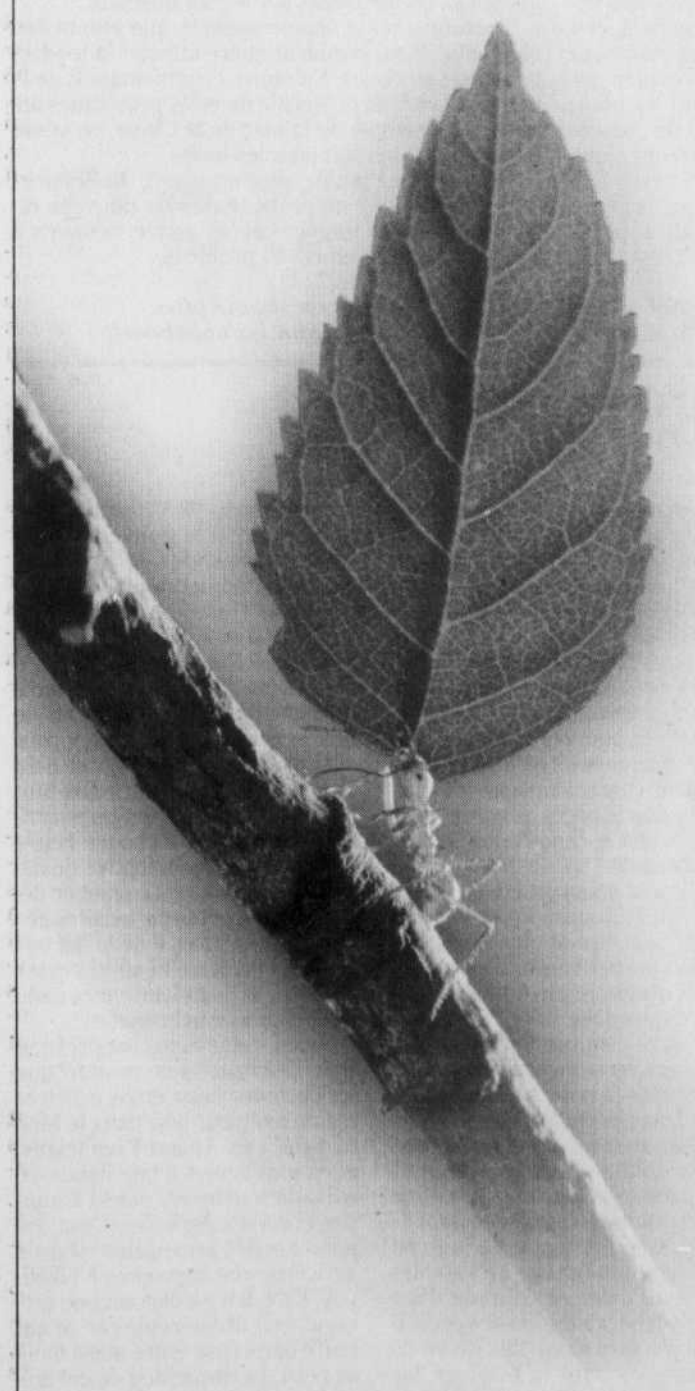

Sommet mondial sur le développement durable
Johannesburg, Afrique du Sud,
26 août au 4 septembre 2002

LE QUÉBEC VISE LE SOMMET

Fier de pouvoir renouveler son engagement en faveur du développement durable et de partager avec le monde ce désir collectif de léguer aux générations futures un patrimoine naturel préservé, le Québec participe au Sommet mondial sur le développement durable qui se tient à Johannesburg, du 26 août au 4 septembre 2002.

Dix ans après la Conférence de Rio de Janeiro, les nations du monde font le bilan du travail accompli face à ce défi planétaire qui vise à concilier la croissance économique avec la protection de l'environnement et le développement social. C'est là l'occasion, pour le Québec, de partager sa vision et son savoir-faire avec les autres peuples de la planète.

Améliorer notre qualité de vie,
un geste naturel.

Québec

UNE FERME «QUÉBEC VRAI» La ferme Le Crépuscule, à Yamachiche, exploite depuis 1992 une entreprise agricole de 68 hectares vouée à la production animale et certifiée biologique selon les normes d'accréditation Québec Vrai. Elle produit une viande exempte de produits de synthèse, dans un contexte de préservation des écosystèmes et d'utilisation respectueuse des ressources naturelles. Depuis dix ans, la ferme utilise des méthodes novatrices dont la fertilisation à partir de compost ou autre produit naturel et l'utilisation d'énergie solaire.

RUCHE ÉLECTRONIQUE Les abeilles sont utilisées à travers le monde comme outil de biosurveillance. Leur butinage les met en contact avec l'eau, le sol, l'air et la végétation. Une ruche électronique, équipée de capteurs infrarouges qui recenseront les entrées et les sorties des butineuses et d'une sonde électronique mesurant le taux d'humidité, pourra évaluer la santé des abeilles et celle du milieu environnemental. Le projet est réalisé par le Centre de recherche en santé animale de Deschambeault, l'UQAM et la Fédération des apiculteurs du Québec.

Tuer la forêt, c'est comme tuer des milliers d'espèces vivantes

PIERRE LE DANFF

Observatoire de l'écopolitique internationale, Université du Québec à Montréal

Depuis l'aube de l'ère industrielle, la diversité biologique de notre planète (c'est-à-dire, la diversité des formes de vie sur terre ou «biodiversité») diminue à un rythme alarmant: ce rythme est estimé de 1000 à 10 000 fois supérieur à celui qui a prévalu depuis le début de l'évolution de la vie sur terre. Au point que de nombreux scientifiques qualifient ce phénomène de sixième extinction massive des espèces de l'histoire de la planète (la dernière datant de la collision d'un énorme astéroïde avec la Terre il y a 65 millions d'années, faisant disparaître la moitié de toutes les espèces vivantes de l'époque).

Les chercheurs considèrent qu'environ deux pour 1000 espèces disparaissent chaque année. Le vaste phénomène de déboisement et de dégradation des forêts perpétré par l'homme, en particulier depuis le XIXe siècle, constitue une cause majeure de cette extinction massive des espèces. Selon le dernier rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la *Situation des forêts du monde en 2001*, les forêts occupent aujourd'hui 3869 millions d'hectares. C'est la moitié de la surface qu'elles occupaient à la fin de la dernière glaciation, il y a environ 8000 ans, au moment où l'espèce humaine commençait son expansion. Suivant la définition assez large que l'organisation donne de ces forêts, 95 % sont des forêts naturelles, les 5 % restants étant constitués de plantations.

S'appuyant sur une définition des forêts naturelles plus stricte que celle de la FAO (forêts qu'il dénomme *«forêts frontières»*, intactes et suffisamment vastes pour permettre la vie de toutes les espèces naturelles qui en dépendent), le tableau dressé par le World Resources Institute (WRI) est plus préoccupant. Selon cet organisme, il ne resterait en fait aujourd'hui qu'à peine un quart des forêts naturelles qui couvraient la Terre il y a 8000 ans, soit seulement la moitié environ des 3869 millions d'hectares indiqués par la FAO.

Or, 40 % de celles-ci seraient sérieusement menacées de dégradation ou de disparition dans les prochaines décennies. Trois pays détiennent à eux-seuls près de 70 % de ces forêts: le Brésil, le Canada et la Russie. Soixante-seize pays ont perdu les leurs à jamais (la majorité des pays européens et ceux du bassin méditerranéen, notamment). Onze pays seraient sur le point de les perdre (parmi eux la Finlande, la Suède, le Vietnam, le Guatemala et la Thaïlande). La vaste forêt amazonienne, l'une des dernières grandes forêts naturelles au monde, serait également menacée: selon des études récentes de chercheurs brésiliens et américains, si le gouvernement brésilien maintient son gigantesque programme de développement économique de l'Amazonie appelé *Avança Brasil*, d'ici 20 ans seulement, 28 % de la forêt amazonienne subsisterait (à noter que près de 15 % de sa superficie a déjà disparu et au moins 20 % de celle-ci est dégradée par l'exploitation forestière).

Même les immenses forêts boréales ne sont pas épargnées, ajoute le WRI. Par exemple, la taïga russe encore largement considérée comme vaste et intacte est maintenant constituée de fragments de massifs pratiquement vierges mais isolés par des forêts exploitées ou dégradées.

Valeur des forêts naturelles

Pourquoi les forêts naturelles, qu'elles soient boréales, tempérées ou tropicales, sont-elles si importantes? Tout d'abord, elles détiennent le plus haut niveau de diversité biologique terrestre (entre 50 à 80 % suivant les espèces). De plus, elles sont les seules, quand elles sont suffisamment intactes et vastes, à permettre à toutes les espèces qui les habitent de s'y maintenir dans le long terme. Ensuite, outre leur valeur intrinsèque en tant qu'inestimable patrimoine de l'humanité, fruit d'une évolution de millions d'années, cette diversité biologique des forêts procure à l'homme d'innombrables biens et services.

Mais ceux-ci sont largement ignorés parce que peu visibles et, surtout, parce qu'ils ne sont pas évalués par le marché. Ce ne sont pas les seules forêts à en procurer mais ce sont probablement celles qui en procurent le plus et les plus variés. On ne se rend généralement compte de la valeur des forêts que lorsqu'il faut affronter les coûts de leur disparition. Par exemple, les inondations récurrentes dans la vallée du Gange, attribuées principalement au déboisement effectué au Népal, représentent un coût annuel évalué (dans les années 1985) à un milliard de dollars américains par an.

Parmi les biens que les forêts procurent à l'homme, les plus connus sont le bois, la gomme, les fibres, les fruits, le gibier, les plantes médicinales et les substances pharmaceutiques. Parmi les services, citons la protection des bassins versants (stabilisation des crues et protection contre les inondations; alimentation en eau des nappes phréatiques), la protection des sols (contre les éboulements de terrain et l'érosion), la stabilisation du climat au niveau local et régional ainsi que la régulation des précipitations, le rôle de réservoirs et de puits de gaz carbonique (permettant de lutter contre l'effet de serre), les activités récréatives et l'écotourisme.

Et cela n'est peut-être rien comparé à leur potentiel, encore à peine exploré, notamment dans le domaine pharmaceutique. En outre, leur impressionnante beauté en fait une source inestimable de ressourcement. Enfin, il convient de rappeler qu'elles constituent toujours l'habitat pour environ 50 millions d'indigènes. Et quand la disparition de ces populations suit celles des forêts, c'est également un riche patrimoine culturel qui s'en va à jamais.

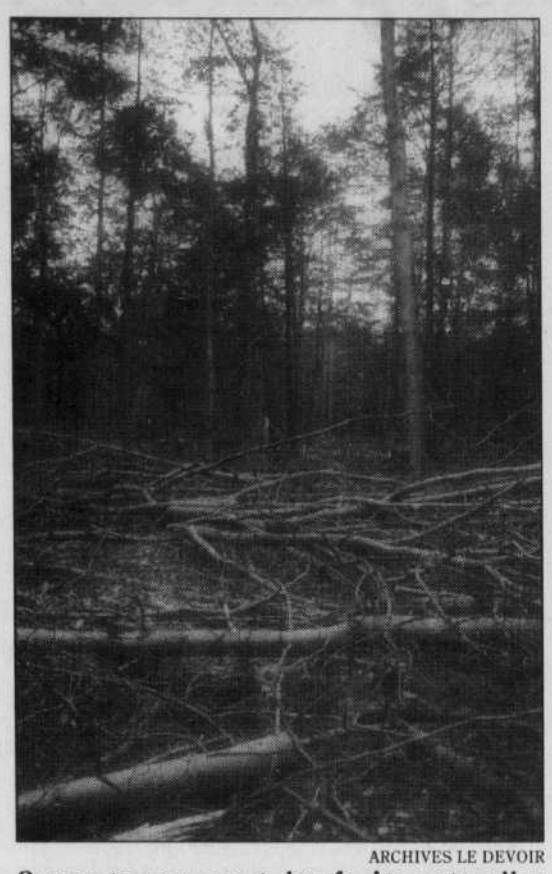

ARCHIVES LE DEVOIR

Quarante pour cent des forêts naturelles seraient sérieusement menacées de dégradation ou de disparition dans les prochaines décennies.

Aires de forêts protégées

Le nombre et l'étendue des aires de forêts protégées se sont indéniablement accrus dans le monde au cours des dernières années. Toutefois, seuls 8 % des forêts du monde bénéficient à un titre ou à un autre d'une forme de protection et avec des variantes majeures d'un pays à l'autre. De plus, ces protections ne sont souvent que théoriques. Dans la réalité, ces forêts sont peu protégées comme en Afrique, par exemple, où elles subissent les pressions du braconnage ou de l'installation de populations pauvres ou de réfugiés de guerre qui n'ont souvent guère d'autre choix pour leur survie. Enfin, beaucoup d'aires protégées sont d'une taille insuffisante pour assurer la viabilité de toutes les espèces qui y vivent ainsi que celle de l'écosystème forestier lui-même qu'elles constituent.

À titre d'exemple, la Russie protège à peine 2 % de ses forêts et la Chine moins de 4 %. Au Canada, le pourcentage d'aires de forêts protégées est de 7,7 %. Le gouvernement du Québec a récemment annoncé (le 5 juillet 2002) la création de nouvelles aires protégées, notamment en forêt boréale, qui devrait élever ce pourcentage de 2,9 à 4,8 % du territoire provincial. Ce nouveau pourcentage qui reste dans les catégories UICN les moins strictes, comprend des forêts. À titre de comparaison, la Nouvelle-Zélande protège environ 17 % de son territoire, forêts incluses, et les États-Unis environ 8 %.

L'action de la communauté internationale de Rio à Johannesburg

Dans la foulée des Principes forestiers adoptés au Sommet de Rio en 1992, la Commission du développement durable, chargée du suivi de l'Agenda 21, a successivement mis en place deux forums destinés à permettre aux discussions internationales sur les forêts de continuer: le Groupe intergouvernemental sur les forêts (1995 — 1997) puis le Forum intergouvernemental sur les forêts (1997 — 2000). Sur quoi ces discussions ont-elles débouché? Près de 300 propositions d'action ont été adoptées à l'issue de ces travaux. Or, sans minimiser l'importance de ce résultat, nombre de ces propositions d'action constituant de réelles avancées politiques en matière de gestion durable des forêts, celles-ci restent bien théoriques et confinent à des appels et non à des engagements à l'action.

De son côté, la Convention sur la diversité biologique s'est également activée dans le domaine des forêts. Elle a, tout d'abord, adopté un programme de travail sur la diversité biologique des forêts en 1998. Ce programme, assez général et essentiellement orienté vers la recherche, a suscité peu d'intérêt de la part des gouvernements.

Alors, quoi penser de ces dix ans après Rio? La FAO, pour sa part, n'hésite pas affirmer que les années 90 ont vu des progrès considérables: *«définition d'une vision mondiale commune de l'avenir des forêts et de leur rôle dans la vie des populations, apparition d'un consensus sur les moyens de réaliser cette vision, mise au point d'outils et de techniques à cet effet, et détermination des coûts et avantages escomptés.* [...] *le chemin est maintenant mieux dégagé et nous allons de l'avant».*

Signes positifs

Il est vrai que tout n'est pas absolument noir dans le monde des forêts et d'indéniables signes positifs sont à relever. Parmi ceux-ci, on pourra mentionner le développement de la certification (ne touchant, toutefois, que 2 % environ des forêts du monde) ou l'adoption dans presque toutes les régions du monde de critères et indicateurs de gestion durable (qui restent à être mis en œuvre); l'établissement de programmes de forêts modèles et de forêts de démonstration; l'implication croissante du secteur privé et une plus grande participation des communautés locales à la gestion des forêts. Les importantes opérations de reboisement dans les pays développés (environ cinq millions d'hectares chaque année entre 1990 et 2000) sont également à mettre à l'actif de ces éléments positifs, même si les forêts plantées sont loin d'équivaloir les forêts naturelles sur le plan qualitatif.

Toutefois, pour encourageants que soient ces éléments, ils ne semblent guère affecter la tendance lourde en cours. En outre, l'augmentation de la demande en bois prévisible dans les prochaines années, par exemple de la part de la Chine, ne laisse entrevoir aucun répit pour les forêts.

Le projet de Plan de mise en œuvre du Sommet de Johannesburg ne propose rien de nouveau et, surtout, rien qui engagerait les gouvernements à s'attaquer concrètement au problème.

(Pour en savoir plus: www.er.uqam.ca/nobel/oei/)

Un appui solidaire
aux collectivités
dans leurs initiatives
de développement durable.

www.faqdd.qc.ca

FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec

DESJARDINS

SUITE DE LA PAGE F 4

sont alors «de trop». Il se trouve que le tourisme écologique promet profit. Le gouvernement mexicain a déclaré alors ce territoire *«réserve biosphérique mondiale»*. Les Indiens deviennent encore plus «de trop». Il se trouve aussi que le Chiapas recèle d'énormes puits de pétrole sur lesquels l'administration Clinton a exercé son option en échange d'un prêt de 30 milliards. Quand l'administration en aura besoin, vous pouvez être certains que les Indiens seront vraiment trop «de trop» et que les zapatistes seront déclarés terroristes internationaux. Cent prisonniers politiques sont actuellement en prison pour avoir tenté de mobiliser le peuple contre sa propre extinction.

Si aucun de ces scénarii ne se produit à court terme, les compagnies industrielles conventionnelles s'occuperont elles-mêmes de ce paradis car le Mexique perd 5 % de sa couverture forestière par année! Donc, en principe, dans 20 ans, plus rien. Nous avons soulevé ce fait lors d'une entrevue avec le directeur du département de l'Environnement du Chiapas. *«C'est vrai»*, a-t-il répondu. Quand nous lui avons demandé ce qui pouvait être fait pour au moins retarder l'échéance de cette catastrophe, il a répondu: *«No sé.»*. Comme dans Tintin.

Maintenant, à ce bout-ci de l'ALENA, à la limite nordique des arbres, encore des Indiens. En moins grand nombre (imaginez s'ils étaient un million), dotés de droits mieux ancrés mais s'arrangeant avec une biodiversité autrement plus chiche; condamnés depuis jusqu'à depuis peu de temps à se déplacer sur de grandes distances pour survivre. Ils font face à une déforestation très inquiétante de leur territoire. Or l'extraction massive d'un bloc élément génétique aura certainement plus de conséquences qu'au Sud où la chaleur et la multiplicité pré-existante des espèces assurent plus facilement le renouvellement de la biomasse.

Ce sont pourtant eux, les Cris, qui ont failli provoquer l'événement peut-être le plus important de la courte histoire de la science écologique en Amérique du Nord quand, en 1999, ils poursuivaient 27 compagnies forestières et le gouvernement à hauteur de 850 millions pour saccage forestier. Un juge de la Cour supérieure leur avait même donné raison en ordonnant aux compagnies de procéder à une étude d'impact avant de retourner dans la forêt. Une première. Le juge fut cavalièrement tassé. La Paix des braves s'ensuivit. L'étude d'impact attendra mais il est à prévoir qu'il n'y aura alors plus de forêts naturelles pour la réaliser, les Cris ayant maintenant le droit de faire comme nous, *«détruire dans le respect»*.

Biodiversité ou billot-divertissement

On en est là, à se battre pour protéger 8 % de ces écosystèmes forestiers alors que personne ne semble se demander de ce qu'il adviendra du 92 % restant. Car, après tout, si le gouvernement veut instituer des *«aires protégées»* c'est admettre qu'il y a danger, non? Huit pour cent de biodiversité assurée et 92 % de billot-divertissement.

Le débat actuel sur la biodiversité donne l'occasion à beaucoup de nos «spécialistes» de voyager pour aller placoter ailleurs. La vallée du Saint-Laurent se meurt. Dix-huit tonnes de déchets toxiques arrivent dans le fleuve chaque heure et il n'y a aucune initiative de dépollution en cours. Le Québec devrait dénoncer ses partenaires des Grands Lacs mais il ne le fait pas car il lui faudrait lui aussi cesser d'utiliser le Saint-Laurent comme fosse d'aisance industrielle.

Aussi, cette vallée est presque toute déforestée à un point tel que les ébénistes beaucerons achètent maintenant leur bois dans le Maine américain. Quant à ses terres, elles sont livrées à une bande de salauds regroupés dans l'Union des Pollueurs Agricoles. L'eau des affluents des principales rivières agricoles sont impropres à l'IRRIGATION. Il n'y a plus aucune grenouille en Montérégie car ce qui entre dans l'eau entre aussi dans sa peau. La disparition de cet animal-sentinelle devrait nous faire tous paniquer. L'empoisonnement est rendu bien loin dans la chaîne alimentaire. On meurt peut-être plus tard qu'avant mais on tombe malade plus tôt.

Le moins qu'on puisse faire dans les circonstances, c'est d'aller dire au reste du monde d'arrêter de nous traiter de *frogs*.

PROJET ENZYME: RECYCLER LE CO$_2$ La conduite de ventilation du cégep de Lévis-Lauzon a été transformée en véritable laboratoire. CO_2 Solution y teste un procédé unique au monde. L'entreprise de Québec a mis au point une plateforme technologique qui repose sur un procédé biochimique emprunté à la nature; elle cherche à exploiter la capacité d'une enzyme à transformer le dioxyde de carbone en bicarbonate. Pour faire quoi? Pour, d'une part, réduire les émissions issues de ces bâtiments et, d'autre part, diminuer les frais d'énergie reliés au chauffage et à la climatisation de l'air.

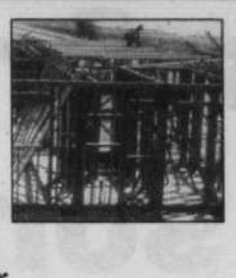

ÉCO-CONTENEUR: DES CHANTIERS ÉCOLOGIQUES Un consortium québécois formé de Métallurgie des Appalaches, l'architecte André Fortin et GSI Environnement, est à démontrer la faisabilité technique et économique d'un système de collecte sélective sur les chantiers de construction. L'éco-conteneur permet d'avoir un système de tri à la source qui évite la double manutention, optimisant ainsi la collecte des matières recyclables. Le secteur de la construction génère à lui seul 32,4 % de toutes les matières résiduelles au Québec.

Riccardo Petrella, en entrevue au *Devoir*

Après l'or noir, l'or bleu

Il faut empêcher l'emprise du secteur privé sur l'eau

DENISE PROULX
COLLABORATION SPÉCIALE

Avec une population projetée de huit milliards d'habitants d'ici 2025, l'accès à l'eau pour tous, sans discrimination d'âge, de sexe, de race et de richesse représentera l'un des grands défis de l'humanité. Or, depuis quelque temps, l'or bleu est l'objet de la convoitise du secteur privé à l'échelle mondiale.

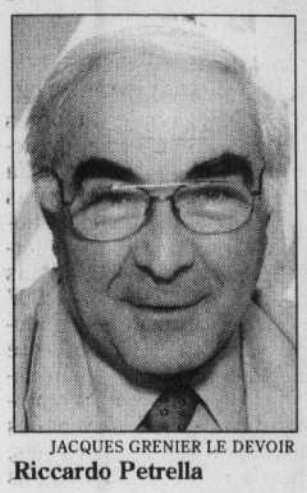

JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Riccardo Petrella

L'un des grands enjeux de la décennie qui vient, selon Riccardo Petrella, c'est de stopper la mainmise des entreprises transnationales sur une ressource à laquelle chacun devrait avoir droit.

«On ne peut pas accepter que le droit à la vie n'appartienne pas à tout le monde. Avec des représentants de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique et du Québec, nous bataillerons pour introduire dans la Déclaration finale de Johannesburg que l'eau est un droit humain, individuel et collectif universel et que son accès ne peut être basé sur une culture d'intérêts et de concurrence», affirme M. Petrella au cours d'une entrevue avec *Le Devoir* lors de son passage à Montréal en juin dernier.

Mais l'opposition est très difficile à organiser. *«Nous nous attaquons à la logique capitaliste, à des États et organisations non gouvernementales* [ONG] *liées aux Nations unies qui ont accepté le principe du dialogue et du partenariat avec le secteur privé »*, explique cet économiste et politicologue, conseiller à la Commission économique européenne, membre du Congrès européen citoyen (CEC), l'un des fondateurs du Comité international pour un Contrat mondial de l'eau et auteur du *Manifeste de l'eau*.

Une Terre assoiffée

En 2001, le rapport du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) estimait que les citoyens du Canada et des États-Unis consomment en moyenne 600 litres par jour contre 200 litres en Europe. Dans quelque 50 pays, les gens se contentent de 30 litres d'eau par jour alors que le minimum vital est établi à 50 litres.

L'Organisation des Nations unies (ONU) évalue qu'entre 1,5 à 1,7 milliard de personnes n'ont aucun accès à l'eau. Plus de trois milliards de gens utilisent une eau non traitée; ce qui provoquerait la mort de 30 000 personnes par jour.

La poursuite de la déforestation, les changements climatiques et l'intensification des productions agricoles industrielles (qui comptent pour 70 % de la consommation en eau) devraient engendrer d'ici 30 ans de graves pénuries pour les trois cinquièmes des huit milliards d'individus de la planète.

«On a besoin de 180 milliards $US par année pendant dix ans pour assurer un accès à l'eau pour toutes les populations. Si on veut garantir la sécurité collective pour nous et les générations futures, il faut réinventer les biens publics et communs», suggère Riccardo Petrella.

La financiarisation de l'économie engendre annuellement un produit intérieur brut (PIB) mondial de 45 000 milliards $US. De cette somme, il se dépense 1100 milliards $US par année en armement, 26 milliards $US en cosmétiques et 9 milliards $US en médicaments pour les animaux domestiques. *«Comment se fait-il que l'on accepte une chose pareille? Il faut désarmer la finance pour qu'elle passe à l'épargne et à l'investissement dans la vie»*, s'indigne-t-il.

Une privatisation orchestrée

Selon Riccardo Petrella, depuis 10 ans, les transnationales de l'eau assistées de la Banque mondiale ont soigneusement orchestré une stratégie d'affaires qui leur assurerait la mainmise sur l'eau.

En 1992, le chapitre 18 de l'Agenda 21 de la Déclaration de Rio affirme que l'eau est essentielle à la vie mais il demeure vague quant à sa reconnaissance comme bien commun à l'humanité et un droit pour tous. Au lieu d'une convention cadre, les 178 chefs d'État présents au Sommet de la Terre ont déclaré le 22 mars, Journée mondiale de l'eau.

Quelques mois plus tard, lors de la conférence des Nations unies sur l'eau, tenue à Dublin, les pays ont introduit le concept de l'eau, bien économique. *«À partir du moment que c'est un bien économique fondé sur le juste prix* [prix de marché correspondant au coût total des prestations fournies], *les participants misaient qu'ainsi les populations l'utiliseront avec parcimonie et que l'eau sera mieux gérée. En réalité, c'est là que commence l'histoire de la conquête de l'eau par le secteur privé»*, estime M. Petrella.

En 1993, le rapport de la Banque mondiale sur la gestion intégrée des ressources hydriques approuve la primauté du modèle de la gestion déléguée à la française, c'est-à-dire, une privatisation basée sur des contrats de concession de longue durée. *«On a ainsi élargi à l'eau le principe de la conditionnalité. On ne parle plus d'un droit pour tous mais d'un besoin pour tous. Il est clair que dans cette situation, il y a concurrence entre les besoins.»*

La consolidation de la marchandisation de l'eau se poursuit avec la création en 1996 du Conseil mondial de l'eau (CME) et du Global Water Partnership (GWP). En 1997 lors du premier Forum mondial de l'eau à Marrakech, des États, des ONG et des transnationales inventent le principe de la rareté et de la crise de l'eau. *«Cette dramatisation était une manière de tuer définitivement le droit à l'eau»*, analyse M. Petrella.

S'ensuit, en 1999, la constitution de la Commission mondiale de l'eau pour le XXIe siècle et le lancement, l'année suivante, du 1er Fonds International d'investissement sur l'eau par la Banque suisse privée PICTET. *«On y promet une rentabilité entre 400 à 800 % sur 15 ans, basée sur des prévisions que le marché privé passerait de 300 millions à 1,6 milliard de personnes desservies»*, expose M. Petrella.

En 2001, malgré les oppositions montantes de la part d'ONGs réunies autour du Comité international pour le Contrat mondial de l'eau et la mise en garde de l'Allemagne contre les risques encourus d'une privatisation accrue de l'eau, le Global Water Partnership fait adopter le bien fondé du partenariat public/privé lors de la Conférence internationale sur l'eau des Nations unies à Bonn.

«Le gouvernement du Canada appuie la déclaration politique finale qui sera soumise au 4e Sommet de la Terre et du Développement durable à Johannesburg et qui reprend l'ensemble des principes affirmés par la nouvelle oligarchie mondiale de l'eau. À long terme, il pourrait se retrouver piégé par cette logique capitaliste et devoir céder sur sa souveraineté de l'eau. C'est aux sociétés civiles de décider de l'usage de leur eau, pas aux secteurs privés», conclut Riccardo Petrella.

L'homme: le seul être vivant apte à s'autodétruire

HUBERT REEVES

Nous sommes dans une crise grave, à l'échelle de décennies et pas seulement à l'échelle de siècles: voilà ce qu'il faut se dire. Si l'on compare l'aspect de la planète tel qu'il était en 1900, par exemple, et tel qu'il est aujourd'hui (50 % des forêts brûlées, le pétrole épuisé à plus de 50 %...), on se rend bien compte que si on devait continuer au même rythme entre 2000 et 2100, la planète pourrait bien être inhabitable à cette date. Sont menacés les grands mammifères, les grands arbres. Les insectes et les bactéries, eux, ne le sont pas.

«Personne ne peut affirmer que l'humanité sera encore présente en 2100». Il faut vraiment prendre cette constatation au sérieux, car ce n'est qu'au moment où on prend conscience de la crise qu'on réagit!

Le problème est plus vaste qu'il n'en a l'air. On évalue à dix millions le nombre d'espèces animales qui ont vécu. Il en reste moins d'un million, ce qui signifie que neuf millions ont été éliminées au cours de l'évolution. C'est un phénomène fréquent: les espèces sont éliminées quand elles n'arrivent pas à s'adapter, à vivre en harmonie avec la nature et à s'intégrer dans un écosystème dans lequel elles prennent et elles donnent. Dans ce palmarès, nous sommes les pires prédateurs: nous prenons et nous détruisons. On a pu dire que la Terre est infectée d'êtres humains, et c'est vrai!

Et les tortues?

La comparaison avec les tortues est intéressante. Elles existent depuis 300 millions d'années, et jusqu'ici

VOIR PAGE F 14: **REEVES**

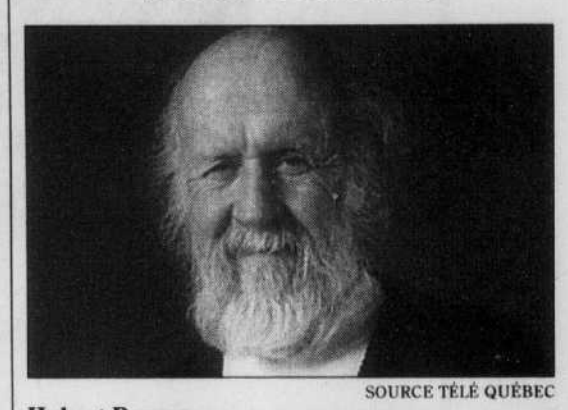

SOURCE TÉLÉ QUÉBEC
Hubert Reeves

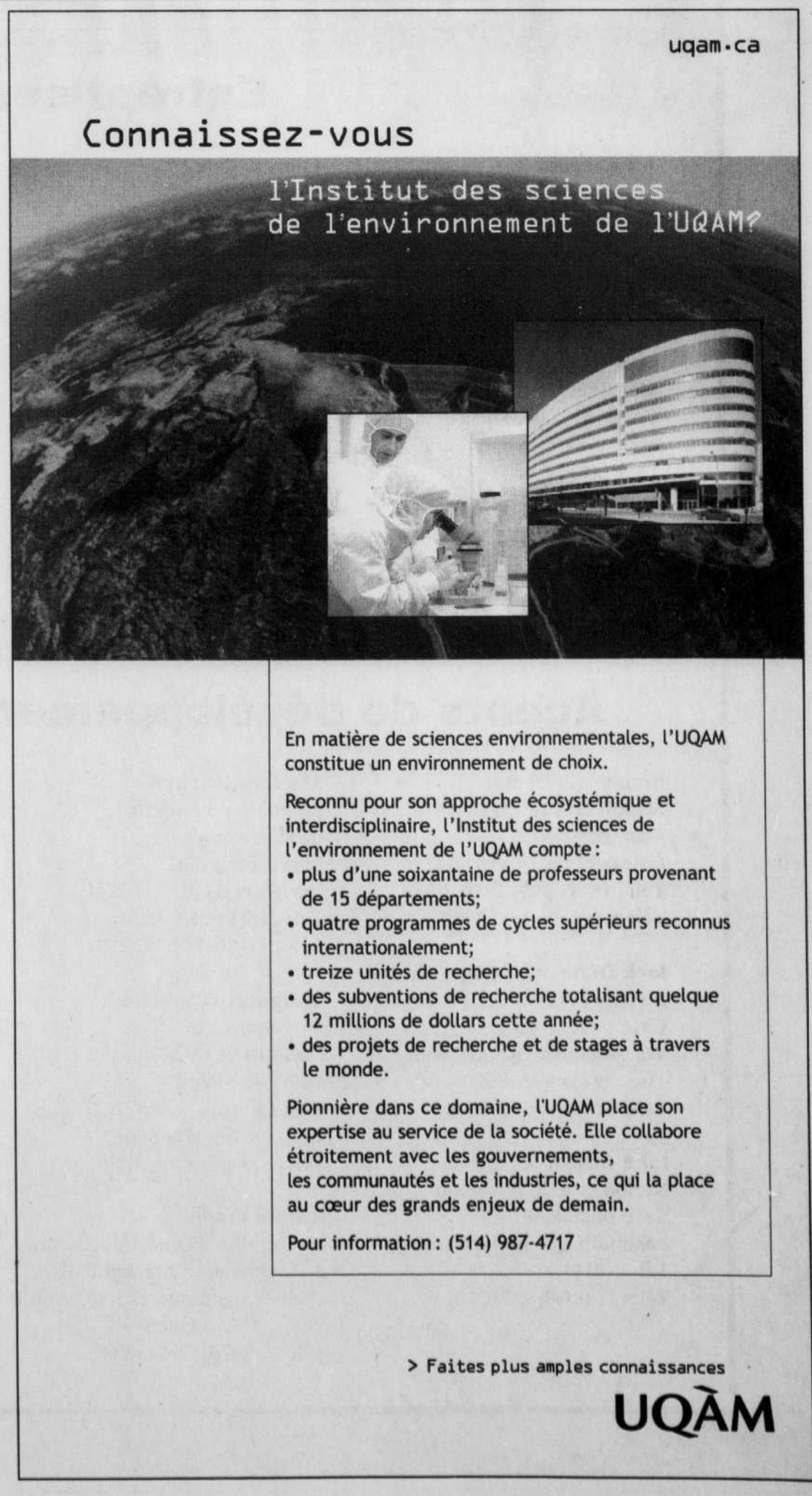

Nous, les Cris de la baie James, sommes prêts à travailler avec vous!

Entreprises régionales

Air Creebec
Monsieur Albert Diamond
Air Creebec Inc.
101, 7e Rue
Val-d'Or QC J9P 4P4
Tél. : (819) 825-8355

Construction Crie
Monsieur Glen Cooper
Compagnie de construction
et de développement crie
187B, rue Main
Mistissini QC G0W 1C0
Tél. : (418) 923-3888

Énergie Crie
Monsieur Richard Brouillard
Distribution d'énergie Crie
1452, de la Québécoise,
case postale 310
Val-d'Or QC J9P 4P4
Tél. : (819) 824-5505

Valpiro
Monsieur Albert Diamond
Case postale 67
Aéroport de Val d'Or
Val-d'Or QC J9P 4N9
Tél. : (819) 825-3312

Développement économique

Alfred Loon
277, rue Duke, bureau 100
Montréal QC H3C 2M2
Tél. : (514)-861-5837
Téléc. : (514)-861-0760

Développement régional

CREE-CO
Monsieur Roderick Pachano
203, Opemiska Meskino
Oujé-Bougoumou QC G0W 3C0
Tél. : (418) 745-3931

Monsieur James Neacappo
Société Eeyou de la baie James
Case postale 360
Chisasibi QC J0M 1E0
Tél. : (819) 855 2830

Communications

Monsieur Charlie Loon
Société des Communications cries
de la baie James
75, rue Riverside
Mistissini QC G0W 1C0
Tél. : (418) 923-3191

Agents de développement économique Août 2002

Jimmy A. Fireman
Nation crie de Chisasibi
Case postale 30
Chisasibi QC J0M 1E0
Tél. : (819) 855-3380
Téléc. : (819) 855-3374

Jack Diamond / Hugo Hester
Première nation de Waskaganish
Case postale 60
Waskaganish QC J0M 1R0
Tél. : (819) 895-8650
Téléc. : (819) 895-8901

John Brown
Nation crie de Eastmain
Case postale 90
Eastmain QC J0M 1W0
Tél. : (819) 977-0211
Téléc. : (819) 977-0281

Marlene Kitchen
Première nation crie
de Waswanipi
Immeuble WDC
Waswanipi QC J0Y 3C0
Tél. : (819) 753-2587
Téléc. : (819) 753-2555

Margaret Wapachee
Benjamin Loon
Nation crie de Mistissini
187, rue Main
Mistissini QC G0W 1C0
Tél. : (418) 923-3461
Téléc. : (418) 923-3115

Rachel Etapp
Nation crie d'Oujé-Bougoumou
203, Opemiska Meskino
Oujé-Bougoumou QC G0W 3C0
Tél. : (418) 745-2519
Téléc. : (418) 745-3544

Maria Kawapit
Première nation de
Whapmagoostui
Case postale 390
Whapmagoostui QC J0M 1G0
Tél. : (819) 929-3364
Téléc. : (819) 929-3203

Thomas Jolly
Première nation de Nemaska
1, rue Lakeshore
Nemaska QC J0Y 3B0
Tél. : (819) 673-2512
Téléc. : (819) 673-2542

Tony Gull
Nation crie de Wemindji
Case postale 60
Wemindji QC J0M 1L0
Tél. : (819) 978-0264
Téléc. : (819) 978-0258

Alfred Loon
Administration régionale crie
277, rue Duke, bureau 100
Montréal QC H3C 2M2
Tél. : (514) 861-5837
Téléc. : (514) 861-0760

Grand Conseil des Cris
(Eeyou Istchee)

BIOGAZ, DÉCHETS ET CHAUFFAGE La combustion des biogaz provenant de l'ancien site d'enfouissement sanitaire de la ville de Montréal a permis d'aménager une centrale de production d'électricité d'une puissance de 25 mégawatts, capable d'alimenter jusqu'à 15 000 résidences. Dans la région d'Oujé-Bougoumou, dans le nord du Québec, des résidus de scieries locales servent au chauffage de 135 résidences et de six bâtiments publics de la communauté crie, réduisant ainsi la consommation locale de produits pétroliers.

CARTONEK Cartonek est une entreprise à but non lucratif qui embauche des personnes handicapées et qui contribue à la protection de l'environnement par son secteur de récupération de boîtes en carton ondulé. En étroite collaboration avec Culinar, Cartonek traite un million de boîtes chaque année et les retourne sur le marché de la boîte usagée. Chez Cartonek, on récupère toutes les composantes: pellicules rétractables, courroies d'attachement, palettes de bois, colle, produits de nettoyage, etc.

Les menaces à la biosécurité ont augmenté depuis le Sommet de Rio

LOUISE VANDELAC

Professeure titulaire du département de sociologie et à l'Institut des sciences de l'environnement, directrice du Groupe de recherche Technosciences du vivant et sociétés et chercheure au CINBIOSE de l'UQAM.

DEVLIN KUYEK

Étudiant à la maîtrise à l'Institut des sciences de l'environnement et chercheur au Groupe de recherche Technosciences du vivant et sociétés de l'UQAM.

«Depuis que le génie génétique manipule les bases mêmes de la vie, les risques qui y sont liés sont encore plus inquiétants que tous les autres encourus jusqu'alors. Il est donc essentiel, pour ceux d'entre nous qui sont les plus pauvres du monde, et donc les plus vulnérables, d'exiger un régime qui détermine les responsabilités et qui assure réparation. Nous considérons injuste que les plus riches du monde s'attendent à ce que nous assumions les risques de leurs expérimentations.»

Le Dr Egziabher, porte-parole de 100 pays en développement lors des négociations du Protocole sur la biodiversité à Montréal.

REUTERS

Récemment, des activistes de la Confédération paysanne détruisaient dans le sud de la France des champs de maïs génétiquement modifié.

La biodiversité n'est pas un rêve d'écologistes. *«La contribution de la diversité biologique à l'humanité en matière de biens et services est estimée à 33 trillions de dollars par année, comparée à 18 trillions de dollars pour l'ensemble des productions humaines»*, souligne Hamdallah Zedan, secrétaire général du Secrétariat à la biodiversité de l'ONU, établi à Montréal.

Essentielle à tous les aspects de la vie, la biodiversité, constitue en effet la base même de l'alimentation, de l'industrie, de la médecine et de la culture, notamment dans les pays pauvres où elle assure jusqu'à 90 % des besoins quotidiens des populations.

Or, chaque année, 6000 espèces animales disparaissent, alors que 12 % des espèces d'oiseaux, 25 % des espèces de mammifères sont actuellement menacées d'extinction sans compter le tiers des stocks de poissons en voie d'épuisement.

C'est non seulement la production et la consommation non durables, qui, en exacerbant les changements climatiques, la déforestation massive et la pénurie croissante d'eau de qualité, menacent la biodiversité, mais ce sont désormais également certaines velléités de remodelage génétique du monde, dont les OGM constituent le fer de lance.

Conscients de ces risques, 150 gouvernements signaient à la suite du Sommet de Rio en 1992, la Convention sur la diversité biologique qui, ratifiée en décembre 1993, vise à développer une *«approche globale de conservation, d'utilisation durable des ressources naturelles, de partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques»* et également *«de prévention des risques issus de la biotechnologie moderne»*.

Toutefois, vu la complexité et l'importance des enjeux économiques et géopolitiques en cause, il aura fallu sept ans de tortueuses négociations, avant que le 29 janvier 2000, à Montréal, 134 pays ne signent à l'arrachée, après quatre jours de négociations, ponctuées de manifestations citoyennes par un froid intense de janvier, le projet de Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques.

Ce cadre réglementaire international concerne l'identification, le transport et l'emballage; l'information, la protection des risques biotechnologiques et les règles et procédures en matière de responsabilité et de réparation des dommages résultant des mouvements transfrontaliers d'organismes vivants génétiquement modifiés (OVM).

L'adoption du protocole constitue un pas essentiel. En reconnaissant le principe de précaution pour réguler les mouvements transfrontaliers, le transit, la manipulation et l'utilisation d'OVM susceptibles d'affecter la diversité biologique et la santé humaine, le Protocole de Carthagène (c'est son nom), permet de refuser ou

VOIR PAGE F 10: **BIOSÉCURITÉ**

Raisons d'espérer, volonté d'agir

PIERRE DANSEREAU

En toute lucidité, il faut bien faire une analyse pessimiste de l'état de la planète. Les *«tendances lourdes»* sont pratiquement écrasantes et les *«faits porteurs d'avenir»* ont presque perdu leur visibilité. Or, les raisons d'espérer sont nombreuses et les défenseurs d'un optimisme tenace ne manquent pas d'éloquence. Pourtant, le confort et l'indifférence ont engourdi la volonté d'agir.

Pierre Dansereau

Mais, le changement est dans l'air, et rien ne peut l'arrêter. Les cinquante dernières années du XXe siècle auront connu une accélération sans précédent dans l'histoire de l'Homme. Cette période accuse également une faillite de contrôle et de mise en place des avancées sensationnelles de la science et de la connaissance elle-même.

Apprentis sorciers, nous voilà esclaves de nos machines techniques et cybernétiques, mal informés du sens et du potentiel de nos découvertes et obsédés par l'efficacité, la compétition et par les nombreuses formes du prestige social. Si j'avais quinze ans, je dirais non à une motivation aussi mesquine, et je laisserais libre cours à mon émerveillement devant les révélations de la physique et de la biologie et je voudrais me consacrer au décodage de l'exploration visuelle que nous convoient des étoiles mortes ou au message sonore inscrit dans le sol, dans les eaux et dans les plantes.

Depuis les années trente et quarante du XXe siècle, le contenu du mot environnement aura évolué considérablement. Le terme écosystème n'aura été employé qu'à partir de 1942. On n'aura débouché sur l'éthique de l'environnement que beaucoup plus récemment. Un cheminement socio-politique aura succédé aux recommandations des naturalistes qui se penchaient presque exclusivement sur les milieux dits naturels, d'accord en cela avec les écologistes de formation biologique.

Élargissement de la perspective écologique

Première phase: l'écologie. Cette science avait trouvé sa forme et sa substance chez des naturalistes européens au XIXe siècle, mais a tardé presque un siècle avant d'être reconnue par les universités. Malgré les tentatives de R. E. Park, à Chicago dans les années 20, d'élargir le cadre disciplinaire jusqu'aux populations humaines, l'écologie ne s'adressera qu'aux plantes et aux animaux, et encore seulement à ceux qui vivent à

VOIR PAGE F 15: **ESPÉRER**

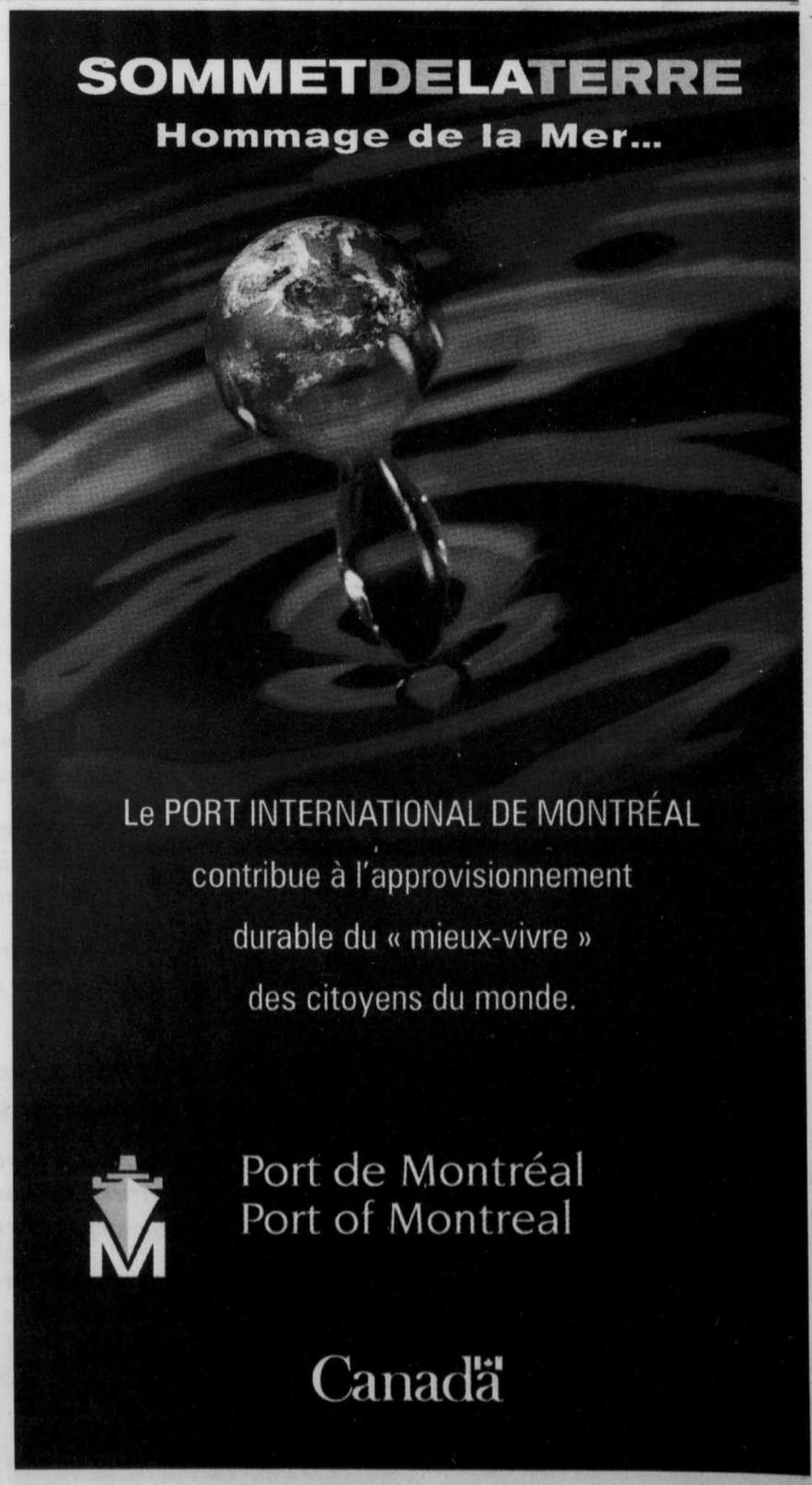

BIOSÉCURITÉ

SUITE DE LA PAGE F 9

d'autoriser, avec ou sans condition, l'importation d'OVM destinés à être introduits dans l'environnement.

Toutefois, pour entrer en vigueur, le protocole doit être ratifié par au moins 50 pays, ce que moins de 20 pays ont fait depuis deux ans. On s'attend toutefois à ce que le Sommet de Johannesburg, accélère la ratification du Protocole sur la biosécurité, qui, selon certains observateurs, serait chose faite d'ici la fin de 2002.

Contre toute logique, il est toutefois à craindre que le Club de Miami, réunissant les grands pays producteurs d'OGM, (USA, Canada, Argentine, mais aussi Australie, Uruguay et Chili) tente à nouveau d'en retarder la mise en œuvre.

Le marché de la transgénèse agroalimentaire, pharmaceutique et industrielle peut alors s'élargir sans égards aux risques pour la biodiversité, la santé et la sécurité alimentaire, et sans qu'un cadre juridique international de responsabilité écologique et sanitaire de *«l'industrie du vivant»* soit mis en place. Il est néanmoins possible que la ratification imminente du protocole par de nombreux pays incite le Canada, un joueur clé, allié des États-Unis, à réexaminer rapidement son propre cadre réglementaire en vue de ratifier le protocole et de pouvoir ainsi intervenir de l'intérieur.

Six fois plus de cultures transgéniques

Le défi posé par le protocole est de lier la diffusion des OVM au principe de précaution, aux exigences de biosécurité et aux règles élémentaires de démocratie, tout en imputant aux promoteurs les coûts et responsabilités d'éventuels dommages sanitaires et environnementaux.

Or, les grands producteurs ont préféré jusqu'ici y opposer une étonnante fuite en avant. C'est donc en l'absence d'exigences rigoureuses de biosécurité qu'ils ont multiplié par 30, depuis six ans, les surfaces de cultures transgéniques qui sont passées de 1,7 million d'hectares en 1996, à 52,6 millions en 2001!

En 2000, déjà, 16 % des surfaces cultivées du monde étaient transgéniques, avec 30 millions d'hectares aux États-Unis, neuf millions en Argentine et trois millions au Canada. En outre, comme ces OGM de première génération sont surtout composés de soya (58 %), de maïs (23 %) et de colza (6 %), ils ont été introduits sous forme d'huile, de lécithine ou de fécule dans plus de 60 % des aliments industriels d'Amérique du Nord, à l'insu des consommateurs qui sont de plus en plus méfiants.

Biosécurité: Rio plus dix ou Rio moins dix?

Plus on tarde à mettre le protocole en vigueur, plus le marché et les risques de la transgénèse s'élargissent et plus les brèches du protocole, consenties à Montréal pour en assurer la signature, risquent d'en miner longtemps la portée et l'efficacité. Parmi ces brèches à colmater soulignons:

■ La fallacieuse distinction entre organismes vivants génétiquement modifiés (OVM) destinés à être intentionnellement introduits dans l'environnement, et ceux destinés directement à l'alimentation humaine, animale ou à la transformation. Les OGM destinés à l'alimentation sont soumis à des procédures nettement allégées, malgré l'absence d'études concluantes à long terme sur leur innocuité.

■ L'exclusion des organismes génétiquement modifiés à visées pharmaceutiques et ceux destinés à un usage confiné des objectifs généraux du protocole. Or comment ignorer par exemple les risques potentiels pour l'environnement et la santé, d'un maïs génétiquement modifié visant produire du plastique (Du Pont et Dow); ceux d'un maïs transgénique à visée spermicide pour la contraception masculine (Epicyte); ceux d'un maïs GM, en vue d'un vaccin pour le SIDA (ProdiGene), ou ceux d'un saumon transgénique (A/F Protein) dont les stratégies de confinement et de stérilité, sont rarement totalement efficaces?

À ces failles dans le protocole lui-même, il faut ajouter la stratégie américaine. Bien que l'Union européenne se soit opposée à toute subordination du protocole à l'OMC, les États-Unis, qui n'ont adhéré ni à la Convention de Rio sur la biodiversité, ni signé le projet de protocole, tentent néanmoins, par le biais de l'OMC de jouer de leur suprématie économique, pour imposer un état de fait *«transgénique international»*.

Plusieurs pays, dont la Croatie, le Sri Lanka, la Thaïlande et la Corée, se seraient vus menacés, par les États-Unis, de sanctions commerciales devant l'OMC, pour avoir inclus l'approche de précaution dans leur projet de loi sur l'importation de produits transgéniques. En Chine, à la suite de la proposition d'une nouvelle législation sur les OGM, Ann Veneman, secrétaire américaine à l'Agriculture, déclarait dans le cadre d'une mission commerciale: *«Nous ne devons pas laisser des barrières réglementaires, telles que celles proposées sur les biotechnologies, limiter nos exportations.»*

Si l'administration Bush reconnaît enfin la difficulté d'empêcher *«la pollution génétique résultant de la pollinisation croisée entre cultures conventionnelles et plantes GM expérimentales, cultivées sur des parcelles à ciel ouvert»*, c'est manifestement pour assurer l'impunité des firmes d'OGM, qui craignent des poursuites liées à la pollution génétique.

Récemment, des fermiers de Saskatchewan ont intenté des poursuites contre Monsanto et Aventis, alléguant que leur canola organique a été contaminé, bloquant ainsi leur accès au marché certifié biologique.

Sans protocole, tout est permis

Dans ce contexte, on comprend d'autant mieux l'urgence de ratifier le protocole afin que soient adoptées au cours des quatre années suivantes les règles et procédures internationales en matière de responsabilité et de réparation pour dommages résultant de mouvements transfrontaliers d'OVM.

D'ici là, le projet de rapport sur l'état du droit international, adopté en avril, lors de la troisième réunion du Comité intergouvernemental pour le protocole, à La Haye, semble bien faible par rapport aux risques de voir une partie de l'agriculture transformée en champ d'expérimentation, dont les citoyens et leurs États risquent d'assumer les éventuels dommages sanitaires et environnementaux...

l'environnement

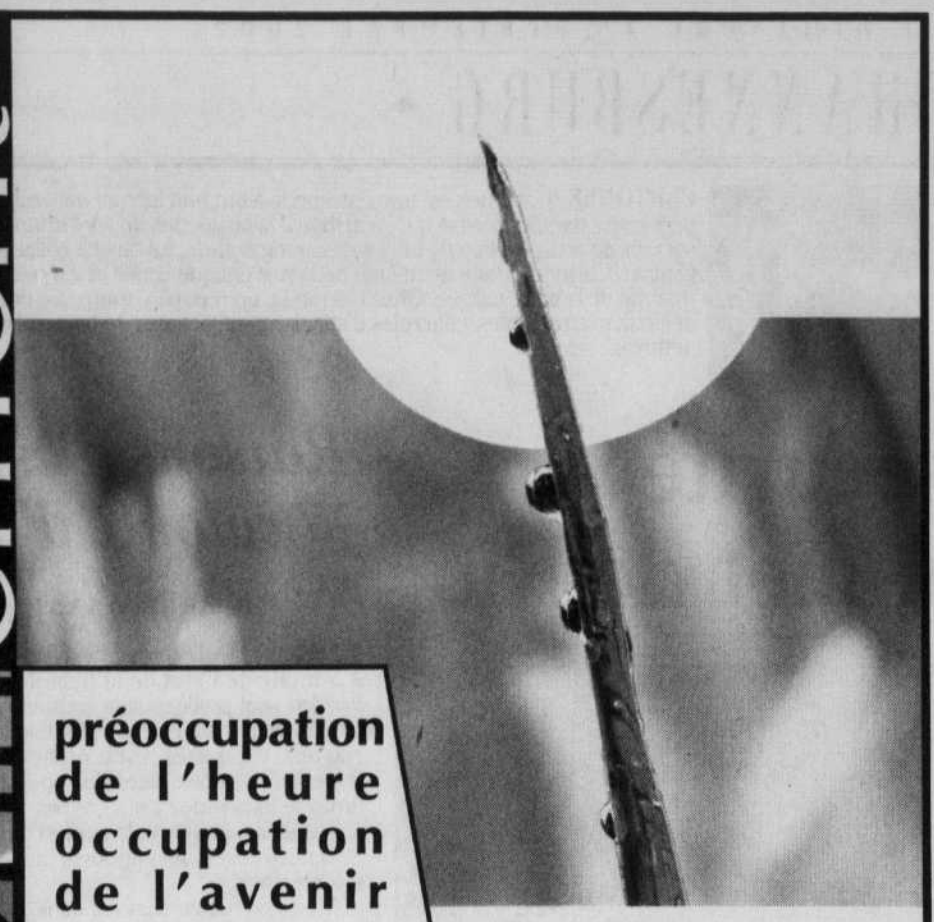

préoccupation de l'heure occupation de l'avenir

L'environnement vous préoccupe?

Faites-en une carrière!

L'Université de Sherbrooke offre différents programmes d'études de 2e et 3e cycles axés sur la gestion et la recherche en environnement.

Pour une formation multidisciplinaire qui tient compte des besoins du marché ainsi que des recommandations des employeurs et des spécialistes du domaine, optez pour l'Université de Sherbrooke!

Pour les professionnels en exercice, les programmes peuvent être suivis à **Longueuil, Québec, Jonquière, Hull et Sherbrooke.**

Inscriptions d'automne et d'hiver.
BIENTÔT, SOIRÉES D'INFORMATION À LONGUEUIL ET À HULL
Informez-vous sans tarder!

- **Maîtrise en environnement**
  Deux cheminements sont disponibles : type « cours » et type-« recherche ».
- **Diplôme de gestion de l'environnement**
  Pour acquérir les outils pour diagnostiquer et résoudre un problème environnemental.
- **Microprogramme de 2e cycle en vérification environnementale**
  Pour maîtriser, entre autres, ISO 14 000 et l'évaluation environnementale de site. Reconnu par l'Association québécoise de vérification environnementale.
- **Microprogramme de 2e cycle en gestion des risques : sécurité civile et environnement**
  Pour répondre aux exigences de la nouvelle *Loi sur la sécurité civile* : l'identification du risque, son évaluation et sa gestion.
- **Doctorat interdisciplinaire en environnement**
  Approche mustidisciplinaire avec possibilité de régime d'études en partenariat ou en cotutelle.
- **Formation sur mesure**
  Cours offerts selon les besoins des entreprises et des organismes.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

819 821-7933
1 866 821-7933 (sans frais)
www.USherbrooke.ca/environnement
environnement@USherbrooke.ca

« Face aux imperfections du monde, nous ne réclamons ni la disparition des guerres ni celle des maladies, mais la possibilité d'intervenir pour tenter de sauver la vie de ceux qu'elles s'apprêtent à broyer. La relative modestie de notre projet nous exonère du découragement induit par la répétition incessante du malheur des hommes . Nous ne sommes pas des déçus de l'humanitaire. Nous assumons d'agir dans un monde désenchanté dont la fin de l'histoire n'est ni proche ni prévisible. »

Dr. Jean-Hervé Bradol
Président Médecins Sans Frontières

Médecins Sans Frontières (MSF), lauréat du Prix Nobel de la Paix 1999, est la principale organisation humanitaire indépendante de secours médical au monde. Par l'entremise de 2500 volontaires répartis dans 400 programmes médicaux, MSF dispense des soins essentiels dans plus de 80 pays en plus de témoigner contre les violations des droits de la personne dont sont victimes des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants à travers le monde. Tous ces volontaires acceptent de souscrire aux principes suivants :

Les médecins sans frontières apportent leurs secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes naturelles ou humaines, de situation de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.

Oeuvrant dans la neutralité et avec impartialité, les Médecins sans frontières revendiquent au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.

Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.

Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de fournir.

MEDECINS SANS FRONTIERES

Afin de porter secours à ces populations, MSF recherche des ***médecins généralistes, chirurgiens, infirmiers, anesthésistes, techniciens de laboratoire, sages-femmes, épidémiologistes et nutritionnistes.***

Les candidats (es) doivent obligatoirement détenir un permis de pratique canadien, être membres de leur ordre ou corporation professionnel, posséder deux années d'expérience de travail et être bilingues. Avoir vécu ou travaillé pendant un minimum de trois mois dans un (des) pays en voie de développement ou dans le Grand Nord Canadien est un préalable essentiel.

Si vous désirez faire de votre carrière une aventure permanente, consultez notre site internet à www.msf.ca, communiquez avec notre bureau à Montréal au 845-5621 ou assistez à une soirée d'information mensuelle.

Avec nous, vous irez loin!

UN BÂTIMENT INDUSTRIEL ÉCOLOGIQUE Le Locoshop est un bâtiment historique construit en 1904 et abandonné en 1992 lors de la fermeture des ateliers de locomotives du Canadien Pacifique. Rénové, il est devenu un modèle d'efficacité énergétique. Le gouvernement fédéral a reconnu le Locoshop Angus comme le premier bâtiment industriel écologique au pays à avoir intégré des critères environnementaux de haut niveau: conservation du patrimoine industriel, choix de matériaux écologiques ou recyclés, puits de lumière maximisant l'éclairage naturel des lieux et les échanges de chaleur.

DES PELOUSES SANS PESTICIDES Très peu d'entreprises d'entretien d'espaces verts possèdent les compétences pour effectuer une gestion écologique des pelouses. L'entretien se fait à l'aide d'un mélange d'engrais chimiques et de pesticides appliqués uniformément, trois ou quatre fois par année. Nature-Action Québec et la Coalition pour une alternative aux pesticides permettront de distribuer 10 000 trousses d'information sur l'entretien écologique des pelouses et de former des entrepreneurs en entretien d'espaces verts à cette manière de procéder.

La chasse aux brevets permet au Nord de piller le Sud

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Effet sournois des tendances commerciales qui accompagnent la mondialisation: des droits de propriété intellectuelle peuvent désormais être accordés sous la forme de brevets sur des ressources biologiques, y compris une plante indigène aux vertus curatives. Les brevets servent à stimuler l'innovation. Ils sont devenus aussi un outil des pays riches pour piller les pays du Sud et, par la même occasion, mettre en péril la biodiversité de la planète.

La richesse biologique des pays en développement est en effet convoitée et prospectée par les grandes firmes semencières, pharmaceutiques et biotechnologiques des pays du Nord qui espèrent y dénicher des espèces végétales dotées d'un potentiel intéressant dont elles pourront tirer profit. Car le marché des produits issus des ressources génétiques est en pleine expansion. Actuellement estimé à environ 25 milliards de dollars américains, il devrait atteindre les 110 milliards en 2005.

Les habitants des pays du Sud ont souvent l'impression qu'on usurpe leurs connaissances ancestrales et leur patrimoine agricole façonné par des siècles de production traditionnelle. Et ce, sans daigner leur accorder quelque compensation que ce soit en retour. Un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUD) évalue en effet à 5,4 milliards de dollars américains par année ce que les PED devraient recevoir en redevances sur les brevets que détiennent les industries semencière et pharmaceutique sur des plantes et des savoirs autochtones.

Les exemples de pillage et d'expropriation de ressources génétiques et de connaissances indigènes par des entreprises originaires des pays développés sont légion à avoir été dénoncés par les ONG. Rappelons d'abord le célèbre cas du riz basmati, fleuron des agriculteurs du Punjab en Inde et au Pakistan qui ont cultivé et amélioré depuis des siècles cette céréale à la saveur unique. Or, à partir d'échantillons de 22 variétés de riz basmati puisés dans une banque de gènes, la société texane Rice Tec a obtenu par hybridation avec des variétés américaines un riz possédant les qualités aromatiques du fameux riz indien. En 1997, la firme appartenant au prince du Liechtenstein dépose un brevet dont l'intitulé fait état de *«nouvelles lignées de riz à haut rendement donnant des graines de riz ayant des caractéristiques semblables et supérieures à celles du riz basmati produit en Inde et au Pakistan»*.

Voilà donc un brevet qui viole non seulement un matériel génétique mis au point par des générations d'agriculteurs d'Asie méridionale, mais également le nom de «basmati», qui est géographiquement propre aux variétés cultivées dans cette région. Un «riz basmati» qui risque aussi de supplanter les exportations qu'effectuent l'Inde et le Pakistan à travers le monde, et qui, de ce fait, menace un marché vital pour les paysans indiens et pakistanais.

Coup bas aux paysans andins

Autre cas largement médiatisé: celui de la quinoa, cette céréale très riche en protéines qui constitue une part importante du régime alimentaire des populations indigènes des pays andins. Ces populations l'ont cultivée bien avant les Incas et en ont développé une multitude de variétés adaptées aux conditions hostiles des Andes. Or, deux chercheurs de l'université du Colorado ont obtenu en 1994 un brevet leur accordant le contrôle et le monopole d'une variété bolivienne appelée «Apelawa» et caractérisée par des plants mâles stériles. Du coup, le brevet vise une quarantaine d'autres variétés traditionnelles dotées du même caractère morphologique et prive les paysans latino-américains d'un vaste marché d'exportation sur lequel ils comptaient pour assurer leur subsistance.

Un scénario comparable trace l'histoire du neem ou margousier, cet arbre que les habitants du sous-continent indien surnomment *«la pharmacie du village»* en raison de ses propriétés insecticides, médicinales et cosmétiques. De ses feuilles, autant que de ses fruits, de son écorce, de ses graines et de ses racines, les paysans tirent des remèdes contre les troubles digestifs, les maladies respiratoires, virales et de la peau, ainsi qu'un insecticide efficace contre près de 200 espèces d'insectes.

Une plante aussi intéressante n'a donc pas tardé à tomber dans l'œil des chercheurs occidentaux et a donc fait l'objet de multiples brevets. En 1990, la multinationale W.R. Grace a ainsi obtenu des brevets pour la découverte d'un «nouveau» composé extrait des graines de neem par une méthode d'extraction à peine différente de celles utilisées par les paysans depuis plus de 5000 ans. Outré, le gouvernement indien a contesté ces brevets et a obtenu la révocation de certains d'entre eux. Mais à quel prix!

Les pays en développement qui sont les principales victimes de cette biopiraterie ne sont souvent pas suffisamment armés pour engager des procédures judiciaires longues et coûteuses afin de revendiquer les droits de leurs communautés indigènes et obtenir justice. Mais les règles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) sont ainsi et exigent du pays contestataire qu'il fournisse la preuve scientifique de l'antériorité.

Pourtant, la Convention de Rio...

Pourtant, la Convention sur la diversité biologique ratifiée en 1992 au Sommet de la Terre à Rio affirme que les États ont droit de souveraineté sur leurs ressources naturelles. Ce principe confère aux 183 pays signataires, dont les États-Unis ne font pas partie, le pouvoir de définir les modalités d'accès à leurs ressources et de partage des avantages qui pourraient en découler.

«L'accès aux ressources est soumis au consentement préalable en connaissance de cause du pays fournisseur. Et pour assurer le partage juste et équitable des avantages, il doit y avoir des modalités mutuellement convenues entre le pays fournisseur et l'utilisateur de la ressource génétique», précise Valérie Normand, responsable du programme d'accès aux ressources génétiques et du partage des avantages au secrétariat de la Convention sur la diversité biologique à Montréal.

«Il existe toutefois un immense flou autour de cette notion de partage des bénéfices», souligne Karel Mayrand, directeur de la recherche au Centre international Unisfera, qui étudie les questions de développement international et de développement durable.

«Les compagnies prospectrices peuvent signer une entente avec les membres du gouvernement, qui se trouvent dans une grande ville à mille lieues de la jungle où vivent les communautés indigènes dont ils ne se soucient guère», lance Peter Stoett, professeur de science politique à l'université Concordia. *«Or, ces communautés n'ont que très peu de pouvoir et ne bénéficient probablement pas des retombées de ces ententes.»*

Pour contrer la biopiraterie, les parties contractantes de la convention ont donc élaboré et finalement adopté en avril dernier des lignes directrices destinées à aider les pays à mettre sur pied des systèmes nationaux régissant l'accès aux ressources génétiques et la répartition des bénéfices.

«Ces systèmes nationaux peuvent être mis sur pied par le biais de mesures législatives et administratives ou de contrats qui spécifient les responsabilités des parties prenantes ainsi que les objectifs (recherche ou/et commercialisation) visés par l'utilisateur, ajoute Valérie Normand. *Les communautés locales et indigènes doivent aussi être consultées et fournir leur consentement si l'objet de l'entente concerne une ressource présente sur leur territoire.»*

«Les lignes directrices tracées en avril dernier ne sont toutefois que volontaires, souligne Valérie Normand. *Certains pays «mégabiodivers», dont le Mexique, souhaiteraient plutôt un accord international. Mais les pays développés n'y sont pas vraiment favorables.»*

Entrevue avec David Anderson

Un bilan positif

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Le Canada s'est présenté sans complexe au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg. *«Il n'y a rien dans le bilan du Canada depuis le Sommet de Rio dont je ne suis pas fier*, a déclaré le ministre de l'Environnement, David Anderson, en entrevue au *Devoir* il y a deux semaines. *On aurait peut-être pu faire davantage mais le Canada reste encore l'un des meilleurs, sinon le meilleur pays au monde sur le plan du niveau de protection et de la qualité de l'environnement.»*

Il y a, bien sûr, cette question de la ratification du protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui n'est pas encore réglée entre les provinces et le gouvernement fédéral et qui défraie la chronique, admet-il. Il y a aussi cette loi sur la protection des espèces menacées qui fait toujours l'objet de consultations par un comité sénatorial. Quant aux budgets consacrés par le pays à l'aide au développement, il est vrai qu'ils demeurent en-deça des engagements passés et même des niveaux atteints durant les années 80.

Mais l'on aurait tort, croit-il, de mesurer les progrès réalisés par le Canada, ou de tout autre pays d'ailleurs, à l'aune seulement des objectifs fixés il y a dix ans au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. *«Beaucoup de gens se plaignent que l'on n'a pas réussi à réaliser tous les engagements pris à Rio*, constate le ministre. *Il faut reconnaître que c'est vrai. Mais il est important de comprendre que le Sommet de Johannesburg sera bien différent de celui de Rio. Rio était la vision. Rio était les grandes déclarations. Rio était les grands objectifs pour l'avenir. Et souvent, Rio, c'était plus d'enthousiasme que du réalisme.»*

«Johannesburg, c'est le retour à la réalité, poursuit-il. *On s'y demandera ce que l'on peut faire plutôt que de se demander ce que l'on voudrait faire.»*

On cherchera, à cette occasion, le meilleur moyen d'associer le secteur privé à l'effort déjà consenti par les pouvoirs publics et les organisations non gouvernementales. *«Les compagnies privées investissent cinq fois plus d'argent dans ces pays que les différents gouvernements nationaux*, note-t-il. *Le problème est qu'ils ne le font que dans certains pays et que cela ne profite pas toujours au plus grand nombre.»* D'où l'intérêt de chercher aussi à Johannesburg le meilleur moyen d'inciter les pays dans le besoin à réduire leurs problèmes de corruption qui détournent trop souvent les retombées positives de certains investissements au profit d'un petit nombre ou, pire, font fuir ces projets vers d'autres cieux.

Le Canada n'est pas *«au point où nous pouvons ratifier le protocole de Kyoto, c'est vrai*, admet David Anderson. *Mais la voie est claire.»* Le rejet de l'entente par certains gouvernements provinciaux, dont celui de l'Alberta ne change rien à l'affaire.

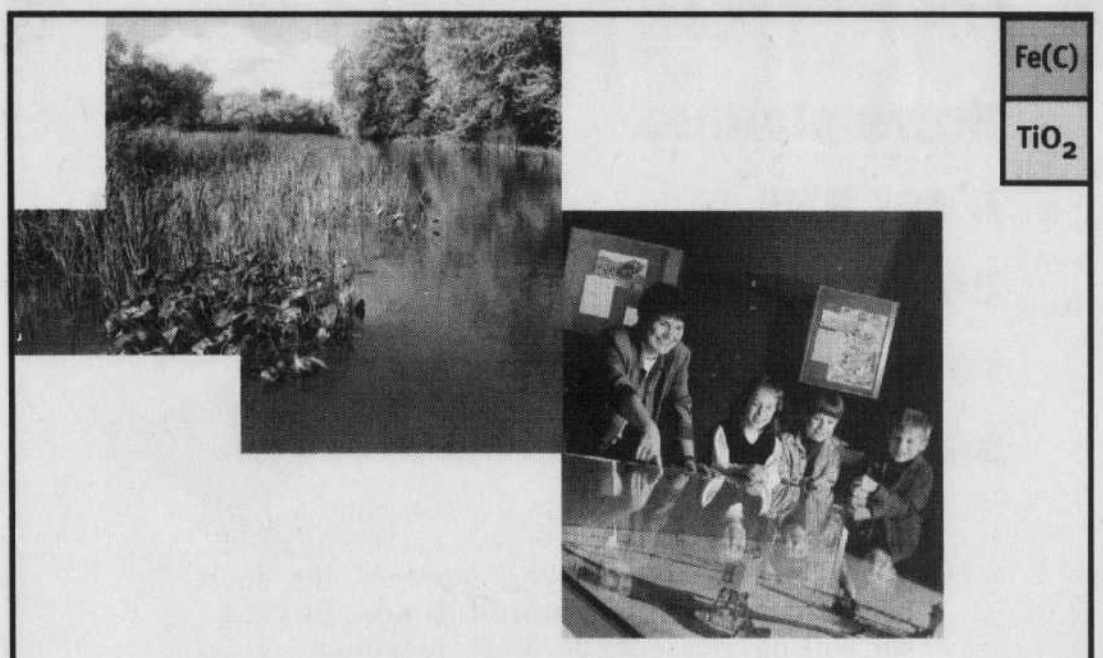

Fe(C)
TiO_2

Notre matière première:
l'innovation!

Nos employés ont fière mine

Et ils ont bien raison d'être aussi fiers. Car en plus de pouvoir innover chaque jour dans leur travail, ils font tout pour permettre à l'entreprise de contribuer sans cesse à la qualité économique, sociale et environnementale de la région. Pourquoi? Parce que, chez QIT-Fer et Titane, nous croyons que la croissance de notre entreprise passe aussi par la croissance des régions où nous sommes établis. Et, que ce soit à Sorel-Tracy, tout près de Montréal ou à Havre-Saint-Pierre, nous avons bien l'intention de continuer, pour le bien des générations futures.

Pour en savoir plus sur nos activités et sur notre façon de voir la vie, visitez notre site Internet : www.qit.com

une force | mondiale
www.qit.com

QIT
QIT-Fer et Titane

Association québécoise des organismes de coopération internationale
AQOCI

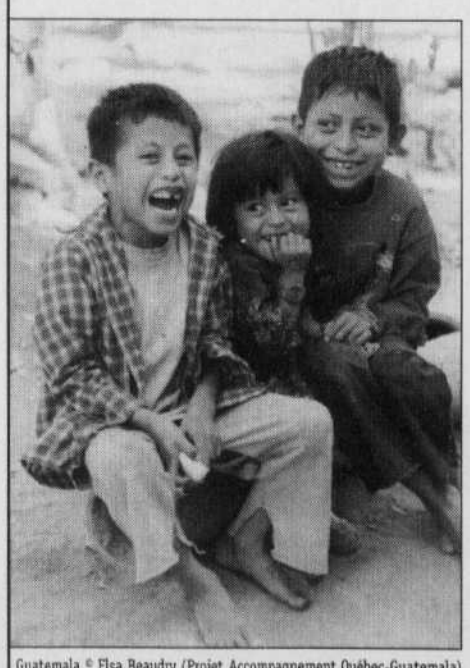

Guatemala © Elsa Beaudry (Projet Accompagnement Québec-Guatemala)

Les organismes de coopération et de solidarité internationale du Québec, c'est une vision et un engagement de tous les instants au service du développement durable.

Le développement durable c'est d'abord la mobilisation des populations pour la prise en charge de leur propre développement. Les organismes québécois de coopération et de solidarité internationale (OCI) appuient les initiatives locales de leurs partenaires des pays du Sud.

Le développement durable est impossible sans justice sociale, démocratie, respect des droits humains, incluant les droits spécifiques des femmes et le droit à un environnement sain. C'est pourquoi le travail solidaire des OCI du Québec se concentre sur la promotion universelle de ces valeurs.

La guerre, l'exploitation et la domination, engendrent la négation et des droits fondamentaux, c'est pourquoi les OCI du Québec sont mobilisés pour la paix internationale et les droits des peuples à disposer d'eux même et de leurs richesses.

Association québécoise des organismes
de coopération internationale
180, rue Sainte-Catherine Est, bureau 510
Montréal (Québec) CANADA H2X 1K9
Téléphone : (514) 871-1086 – Télécopieur : (514) 871-9866
Courriel : aqoci@aqoci.qc.ca – Site web : www.aqoci.qc.ca

UN PESTICIDE SÉCURITAIRE Urgel Delisle et associés travaille depuis 1993 à la création d'un nouveau biopesticide élaboré à partir d'un extrait de plante cultivée au Québec. Le produit, en voie d'homologation, fera «peur» à la grande majorité des ravageurs présents dans les cultures de serre. Par ailleurs, UDA et Foragen ont fondé, en 2002, une entreprise (Codena) vouée au développement et à la commercialisation de biopesticides pour le contrôle des organismes ravageurs dans les cultures et les champs.

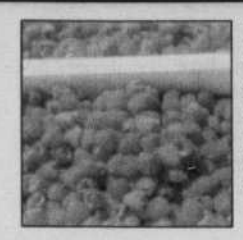

FRAMBOISES CERTIFIÉES BIO Les fermes Framboisière de l'Estrie et Jean-Noël Groleau ont été les deux premières fermes en Amérique du Nord à obtenir la certification environnementale ISO 14 001. Elles ont adopté une politique environnementale faisant état de leur engagement formel à toujours améliorer leurs performances dans les domaines de la prévention de la pollution et de la conservation des ressources. L'entreprise certifiée évalue les risques pour l'environnement et la santé humaine et sa performance environnementale.

Effet de serre

Le protocole de Kyoto est nettement insuffisant

Même l'adhésion des États-Unis n'améliorerait que de peu le bilan planétaire

CLAUDE VILLENEUVE

Professeur responsable du DESS en Éco-conseil à l'Université du Québec à Chicoutimi et auteur avec François Richard du livre Vivre les changements climatiques, l'effet de serre expliqué *aux Éditions Multimondes (2001)*

La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques a été l'un des plus importants acquis du Sommet de la Terre en 1992. Signée par plus de 180 pays et ratifiée dès 1994, la convention visait à stabiliser en 2000 les émissions mondiales de gaz à effet de serre au niveau de référence de 1990. Basée sur le principe de précaution et l'approche pollueur-payeur, la convention reconnaissait aussi la responsabilité des pays industrialisés dans l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Mais des principes aux actions, il s'est révélé un fossé que les plus grands pollueurs de la planète n'ont pas même essayé de franchir. A quoi devrions-nous nous attendre dans le dossier des changements climatiques dix ans après Rio lors de la conférence de Johannesburg?

Tergiversations et procrastination

Les années 90 ont vu une croissance soutenue de l'économie mondiale mais avec de grandes disparités. Les États-Unis, la Chine et quelques pays émergents comme la Corée du Sud ont connu une croissance soutenue alors que le bloc soviétique éprouvait d'énormes difficultés et que l'Afrique en général s'enfonçait un peu plus chaque année.

Au total, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont quand même continué d'augmenter à l'échelle mondiale et la concentration de CO_2 dans l'atmosphère s'est accrue de 1,7 à 2,7 parties par million chaque année, pour atteindre 372 ppm en 2002, soit un doublement de la quantité totale de carbone atmosphérique qui était due à l'activité humaine avant 1975.

Naturellement, la responsabilité de cette augmentation rendait beaucoup plus difficile une position comme celle des États-Unis, responsables de près de 40 % des émissions planétaires de ce GES.

Dès le départ, le principe de précaution en a pris un coup puisque les efforts des pays ont porté sur une demande accrue d'études scientifiques avant d'entreprendre quelque démarche pour réduire les émissions de GES. La deuxième série de rapports du GIEC en 1995 devait leur fournir un ensemble de réponses mais il fallait toujours plus de preuves devant les pressions des lobbys des combustibles fossiles, de l'automobile et de l'industrie lourde.

En épargnant 300 litres de carburant par an, on met 200 $ dans sa poche et on évite l'émission d'une tonne de CO_2 sans réduire sa mobilité...

Pour mettre en œuvre la convention, les parties entreprirent, à partir de 1994 la longue négociation du protocole de Kyoto, adopté en 1997, qui modifiait les objectifs de la convention en fixant entre 2008 et 2012 la période où on devrait avoir — en moyenne — réduit les émissions de 1990 d'environ 5 %. On voulait ainsi donner plus de souplesse et de latitude aux pays pour appliquer les efforts nécessaires à atteindre cet objectif global. Le protocole prévoyait aussi des mesures contraignantes pour les pays qui feraient défaut à leur engagement, sans toutefois préciser la nature et la portée de ces mesures.

De Kyoto à Marrakech, les États-Unis, puis le Canada n'ont cessé de demander des allégements et d'utiliser des mesures dilatoires pour réduire la portée du protocole et limiter son efficacité. En déclarant qu'il n'allait pas ratifier le protocole de Kyoto au printemps 2001, le président Georges W. Bush a porté un dur coup à l'accord et en même temps à la convention que son propre père avait signée en 1992. Le Canada, avec ses consultations fédérales, provinciales et ses nouvelles demandes pour des crédits à l'exportation d'énergie propre continue le travail de sape qui fragilise encore plus le consensus international.

L'effet de serre s'aggrave

Que peut-on prévoir sur le front des changements climatiques? D'abord, comme nous l'indique la troisième série de rapports du GIEC, on a commencé à en mesurer les effets et ceux-ci risquent de s'aggraver au cours du siècle. La fonte des glaciers de montagne, l'extension des zones de malaria tant en altitude qu'en latitude, la migration d'espèces animales et végétales vers des latitudes plus élevées et même l'amaigrissement des ours polaires de la Baie d'Hudson sont considérés comme autant d'indices de l'intensification du réchauffement climatique.

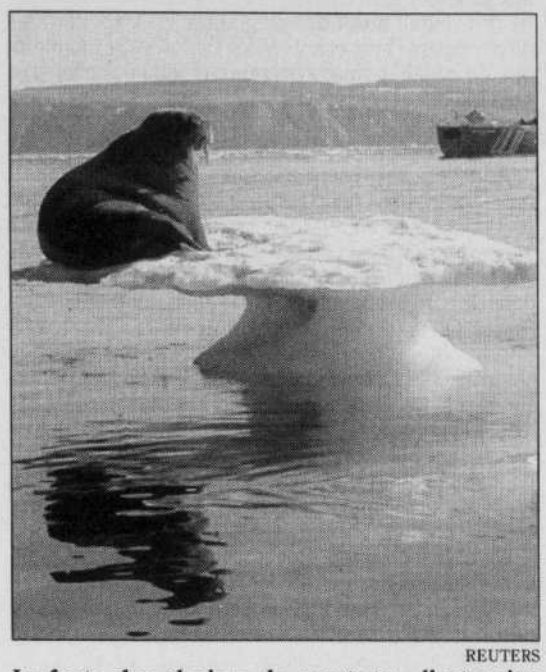

REUTERS

La fonte des glaciers de montagne, l'extension des zones de malaria, la migration d'espèces animales et végétales vers des latitudes plus élevées et même l'amaigrissement des ours polaires de la Baie d'Hudson sont considérés comme autant d'indices de l'intensification du réchauffement climatique.

Par ailleurs, la croissance des émissions est plus qu'inquiétante: en 2012, pour stabiliser la croissance des GES dans l'atmosphère, il faudrait empêcher 29 milliards de tonnes de CO_2 par année d'atteindre l'atmosphère...

La raison en est simple, les émissions des pays ne faisant pas partie de l'annexe 1 continueront de croître sans frein. Consolons-nous, Kyoto, si tous les pays signataires le ratifient, permettra d'empêcher 2,71 milliards de tonnes de CO_2 d'atteindre l'atmosphère au total pendant les cinq années de référence, de 2008 à 2012!

Même si les États-Unis, touchés par la grâce, revenaient sur leur décision et mettaient en œuvre le protocole, cela ferait une différence de 0,5 ppm de CO_2 dans l'atmosphère au total. Autant dire pas grand chose... l'équivalent de deux mois d'émissions planétaires!

Il faudra donc des mesures draconiennes à l'échelle globale pour ralentir, voire stabiliser la production nette de GES et il est probable que nous atteindrons le doublement de la concentration préindustrielle de CO_2 bien avant 2050. Alors, Johannesburg n'apportera vraisemblablement rien de neuf et Kyoto restera dans l'histoire soit comme un échec, soit comme un fiasco. La meilleure chose qui puisse se produire étant qu'un nombre suffisant de pays industrialisés l'adoptent pour en mettre en œuvre les mécanismes, ce qui nous fera gagner du temps quand il sera démontré qu'il faut faire beaucoup plus.

À nous de jouer!

Il semble que la capacité de nos gouvernements à penser globalement ait atteint son point limite, du moins pour l'échéance 2012... Alors, quoi faire? Pour les Québécois, la chose est relativement simple, puisque notre gouvernement affiche un bilan beaucoup moins négatif que les autres provinces canadiennes, mais cela ne sert à rien d'avoir raison quand le gouvernement supérieur a tort...

Il faut donc agir au niveau du citoyen et de ses actes quotidiens. Car, faut-il le rappeler, nous sommes tous responsables de notre empreinte écologique par les impacts de notre mode de consommation. Il n'existe pas de marchand s'il n'y a pas de clients, il n'existe pas d'industriel s'il n'y a pas de consommateur. Et naturellement, l'énergie la moins polluante est celle dont on n'a pas besoin! En épargnant trois cent litres de carburant par an (un aller-retour Montréal-Gaspé avec une petite auto plutôt qu'un SUV), on met 200 $ dans sa poche et on évite l'émission d'une tonne de CO_2 sans réduire sa mobilité...

En choisissant d'agir dans une perspective de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le citoyen n'est pas pénalisé, il gagne, financièrement parlant, en développement régional et en santé.

VOUS CONSEILLER SUR L'IMPACT

DES NOUVELLES LOIS

ET RÉGLEMENTATIONS

SUR L'ENVIRONNEMENT,

C'EST DANS NOTRE NATURE.

DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

AVOCATS

MONTREAL
600, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST
BUREAU 2400, MONTREAL (QUEBEC)
H3B 4L8
TÉLÉPHONE: (514) 878-9411
TÉLÉCOPIEUR: (514) 878-4800

QUEBEC
1150 RUE DE CLAIRE-FONTAINE
BUREAU 300, QUEBEC (QUEBEC)
G1R 5G4
TÉLÉPHONE: (418) 529-6531
TÉLÉCOPIEUR: (418) 523-5391

MEMBRE DE
LEX MUNDI, CHEF DE FILE MONDIAL DES ASSOCIATIONS DE CABINETS D'AVOCATS INDÉPENDANTS

INTERNET
SITE WEB: www.ddsm.ca
COURRIEL: avocat@ddsm.ca

Notre planète n'est pas un jouet : roulez... sans la rouler !

Parlez-en à l'un de nos nouveaux clients, qui nous a demandé de taire son nom, car il se qualifie d'écologiste activiste : « Le genre à coller des banderoles sur les cheminées d'usine ». Et, bien sûr, à ne pas posséder de véhicule polluant. Or, notre homme vient d'acquérir une petite auto usagée. Pourquoi?

« À votre site **www.antirouille.com**, je suis tombé sur vos articles traitant d'environnement, nous a-t-il expliqué. J'ai aimé que votre produit antirouille, en conservant 10, 15 ans ou plus plein de véhicules, fait en sorte que l'industrie pollue moins durant cette période, en limitant la fabrication de voitures de remplacement et l'encombrement des cimetières d'autos (les fameuses cours à scrap, qui sont la quatrième source de pollution au mercure en Amérique du Nord). Enfin, j'ai été sensible à votre enregistrement à la norme environnementale internationale **ISO 14001**. »

« En considérant que j'ai trois jeunes enfants à véhiculer, acheter une petite voiture usagée et la faire traiter chez vous chaque année constitue un choix, disons, moins intolérable pour la planète. Surtout si je peux garder ce même véhicule très longtemps et inciter plein de gens à venir chez vous tous les ans plutôt qu'à changer de char tous les deux ans! »

Voilà qui pourra en effet aider grandement l'environnement... surtout si nous faisons comme notre sympathique ami de la Terre! Qu'en pensez-vous?

L'avenir roulera sans rouille

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN?

Grouille avant que ça rouille!

1 866 antirouille (268-4768)

D-310902

PROJET INFRAROUGE : UNE AGRICULTURE DURABLE Grâce aux recherches menées par la Fondation François-Pilote et ses partenaires (dont l'Institut de technologie agricole de La Pocatière et l'UQAC), il sera possible, dans un avenir rapproché, d'évaluer la performance agroenvironnementale des entreprises agricoles à l'aide de l'imagerie numérique infrarouge et à la télédétection. Les entreprises agricoles pourront mieux évaluer les besoins réels de leurs sols en fertilisants et adapter leurs pratiques afin d'éviter la surutilisation d'engrais.

DES MESSAGERS «VERTS» Les Messagers Angus proposeront bientôt, à Montréal, un service de messagerie dont la valeur ajoutée repose sur le respect de l'environnement. Les livraisons au centre-ville seront faites à vélo, alors que les autres seront faites à l'aide de voitures hybrides Toyota Prius, le modèle le moins polluant sur le marché. L'entreprise jouit d'un partenariat avec le Centre d'expérimentation sur les véhicules électriques du Québec, le Conseil régional de l'environnement de Montréal et SNC-Lavalin Environnement.

Une OME contre l'OMC ?

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

La création d'une Organisation mondiale de l'environnement capable de faire contrepoids à la toute puissante Organisation mondiale du commerce (OMC) n'est pas pour demain.

Considérée pourtant comme l'un des principaux enjeux abordés au Sommet mondial sur le développement durable, la question de la gouvernance internationale de l'environnement ne fera probablement pas de progrès spectaculaire à Johannesburg.

«Les démarches entreprises en ce sens au cours des dernières années ont accouché d'une souris, constate Philippe Le Prestre, professeur de science politique à l'UQAM et directeur de l'Observatoire de l'écopolitique internationale. *La plupart des observateurs n'y verront probablement que de bien modestes changements de nature extrêmement technique.»*

«C'est extrêmement décevant. On rate une belle occasion», soupire pour sa part la directrice adjointe du Sierra Club Canada, Elizabeth May. *J'imagine qu'il faudra attendre que le système économique mondial atteigne un point de rupture et s'effondre avant de voir les États accorder plus de poids à d'autres priorités que seulement celles du monde des affaires.»*

Les appels en faveur d'une réforme en profondeur du cadre institutionnel international ont pourtant été nombreux depuis les dernières années dans le monde de l'environnement. On se plaint en effet depuis longtemps qu'avec la multiplication du nombre d'accords multilatéraux en environnement (AME) — il y en aurait plus de 500 aujourd'hui — on n'a souvent fait qu'ajouter à la confusion ambiante, à la dispersion des ressources ainsi qu'à la désespérante inefficacité des règles prescrites. Ces défaillances du système apparaissent d'autant plus inquiétantes qu'elles surviennent au même moment que les grandes institutions économiques, comme l'OMC, l'ALENA ou le FMI, poursuivent, quant à elles, leur expansion et étendent leur hégémonie.

On déplore, par exemple, le fait que les règles qui découlent de la Convention sur la biodiversité puissent ne pas tenir compte de celles émanant de la Convention sur les changements climatiques même si les deux enjeux sont intimement liés. On dénonce le financement anémique d'institutions essentielles comme le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). On se désole devant l'ampleur de notre impuissance devant les contrevenants.

«C'en est rendu au point où il ne sert à rien de s'en faire lorsque l'on contrevient aux règles d'un [AME] *parce qu'il n'y a aucun risque de sanction*, constate Elyzabeth May. *C'est tout le contraire lorsque l'on a affaire à l'OMC.»*

Pour la plupart des environnementalistes, la solution ne peut être que l'érection d'un véritable contre-pouvoir: une organisation centrale dont l'étendu des pouvoirs serait comparable à l'OMC mais qui verrait à la défense de l'environnement plutôt que de l'économie. L'idée d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME) a su se rallier quelques supporters influents dont le président français Jacques Chirac.

Pour la plupart des environnementalistes, la solution ne peut être que l'érection d'un véritable contre-pouvoir

Une erreur

«Ce serait une erreur, estime pour sa part le ministre canadien de l'Environnement, David Anderson, qui travaille depuis au moins deux ans à l'élaboration de projets de réformes à titre de président du conseil d'administration du PNUE. *Il y a déjà des institutions existantes. Il vaut mieux essayer d'améliorer le système en place, étape par étape, plutôt que de tout recommencer à zéro et connaître des années d'incertitude et de paralysie à cause de problèmes organisationnels.»*

Le ministre souligne au passage que le projet de créer une grande institution environnementale internationale est encore loin de faire consensus entre les États. *«Je pense qu'il vaut mieux maintenant attendre*, dit-il. *Si on entreprend des négociations, chacun des pays aura ses demandes. Je vois des années de discussions sans aucun résultat environnemental.»*

Au nombre des solutions moins radicales qui ont été considérées au cours des derniers mois, on note le regroupement des AME par domaines d'activités. On propose aussi le renforcement du PNUE qui fait office de parent pauvre aux côtés des autres grandes institutions des Nations unies qui sont pourtant censées être placées sous sa supervision en matière environnementale.

Une autre voie couramment envisagée consiste à chercher à intégrer dans les traités internationaux de commerce des dispositions portant sur l'environnement. Cela a notamment été le cas avec l'ALENA qui compte son Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement. La nouvelle ronde de négociation de l'OMC lancée à Doha aura aussi son volet environnemental. Ce sera également le cas de la future Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), promet le ministre Anderson, *«sans quoi l'accord ne serait pas acceptable pour la population canadienne.»*

Ce genre d'arrangement est toutefois loin de constituer une panacée, précise-t-il. *«Il n'est pas toujours bon d'avoir l'environnement placé à côté d'intérêts économiques. Il y a toujours un risque de voir l'environnement passer systématiquement en second derrière les priorités et les objectifs économiques. Il est important de maintenir parallèlement des institutions distinctes.»*

À se fier aux conférences préparatoires qui se sont tenues ces derniers mois, le Sommet de Johannesburg ne révolutionnera pas les façons de faire en matière de gouvernance mondiale, observe Evelyne Dufault, spécialiste de la question à l'Observatoire de l'écopolitique internationale. On y appellera au renforcement de différentes institutions onusiennes, dont le PNUE, sans en indiquer clairement les moyens. On y réaffirmera l'autonomie pleine et entière des AME. On y essayera de trouver des pistes de réconciliation entre les impératifs commerciaux et environnementaux. On tâchera d'établir la part de responsabilités qui revient à la communauté internationale, aux gouvernements nationaux et aux autorités locales.

Chose certaine, ajoute-t-elle, on constatera une fois de plus que les questions strictement environnementales, et les institutions qui s'y rattachent, tendent de plus en plus à perdre de l'importance au profit d'enjeux et d'institutions plus économiques liés à la logique de développement durable.

Crise? Quelle crise?

Philippe Le Prestre ne s'émeut pas outre mesure de l'échec du projet d'une Organisation mondiale de l'environnement, ni de tout autre ambitieux projet de réforme institutionnelle dans le domaine. *«Lorsque j'entends parler de cela*, dit-il, *je suis frappé comme chercheur par le fait que l'on a tous l'air d'avoir affaire à des solutions en quête de problèmes.»*

Il fait remarquer, d'entrée de jeu, que la preuve scientifique des soi-disant défaillances du système reste encore à faire. *«On parle, par exemple, d'incohérence et de contradiction entre les différents AME*, dit-il. *Mais lorsque l'on gratte un peu, il semble plutôt être question d'un certain manque de coordination, ce qui n'est pas la même chose et ne commande pas de réformes en profondeur.»* Quant aux fois où l'on observe véritablement des incohérences, on réalise qu'elles sont souvent dues aux gouvernements nationaux eux-mêmes qui ne se donnent pas toujours la peine de mettre de l'ordre dans leur discours.

Ce n'est pas un hasard, poursuit-il, que les États ont choisi de ratifier tellement d'AME distincts. Fruit de l'Histoire, ces ententes reflètent les intérêts communs et divergents entre pays, la réalité des rapports de forces à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales, les moyens politiques et économiques de chacun. *«Est-il tellement difficile de concevoir que cet*

VOIR PAGE F 14: **OME**

Un festival de conventions

MARYSE GRANDBOIS

Professeure titulaire, membre de l'Observatoire de l'écopolitique internationale de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM

IBRAHIM DIALLO

Étudiant à la maîtrise en droit international de l'UQAM.

Les textes et les principes adoptés à la Conférence sur l'environnement et le développement de 1992, la Déclaration de Rio, l'Agenda 21, la Convention sur les changements climatiques, la Convention sur la biodiversité et la Déclaration sur les forêts, ont donné le coup d'envoi d'une activité normative sans précédent sur le plan international. Depuis dix ans, ces textes ont non seulement été renforcés et actualisés par des protocoles, mais ils ont également inspiré la conclusion de nouveaux accords. Voici un aperçu de ces principaux développements:

- Le protocole de Kyoto (1997), propose des objectifs quantifiés et un échéancier pour la mise en œuvre de la Convention sur les changements climatiques. Les pays industrialisés signataires s'engagent à réduire, entre 2008 et 2012, leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % en moyenne, par rapport aux niveaux de 1990. Ce protocole apporte également un éclairage nouveau, en permettant notamment aux pays industrialisés d'atteindre leurs objectifs en finançant des actions de réduction dans les pays en voie de développement (mécanisme d'application conjointe).
- Le protocole sur la biosécurité (2002) vient préciser la portée de la Convention sur la biodiversité en ce qui a trait aux organismes génétiquement modifiés. À la suite de la controverse ayant entouré son adoption, ce protocole s'appuie à la fois sur le principe de précaution et les principes du libre-échange, pour la réglementation du commerce international des OGM. Cela veut dire que de nouvelles clarifications deviendront nécessaires après l'entrée en vigueur de ce protocole.
- Prévue et annoncée à la Conférence de Rio, la Convention internationale sur la lutte contre la désertification (1994) s'intéresse au développement durable des écosystèmes fragiles et se veut un outil privilégié pour lutter contre la pauvreté et valoriser les ressources locales. Elle encourage l'adoption de programmes nationaux, en accordant une attention particulière à la participation des populations locales.

VOIR PAGE F 14: **CONVENTIONS**

L'innovation sociale,
facteur clé du développement durable

La tâche exige, plus que jamais, la mise en œuvre de nouvelles connaissances et de politiques inspirées et la création de nouveaux modèles relationnels. Cette application de nouveaux savoirs partant d'idées audacieuses peut se résumer en deux mots-clés : ***innovation sociale***. Elle comporte la participation de chacun aux processus qui président à l'élaboration des politiques publiques. Elle exige d'engager dans ce dialogue celles et ceux qui seront touchés par les décisions, en particulier les couches défavorisées et laissées pour compte.

L'innovation sociale caractérise le contexte de centaines de projets de recherche appuyés par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et menés à bien par ses partenaires aux quatre coins du monde – www.crdi.ca. Ces projets entraînent un changement réel. Ainsi, certains projets financés par l'initiative de programme Écosystèmes et santé humaine démontrent qu'en travaillant simultanément à la salubrité des écosystèmes et à la santé des populations, on peut à la fois créer des écosystèmes plus durables et améliorer la santé humaine. Pour mieux diffuser les connaissances acquises à cet égard, le CRDI accueillera le **Forum international sur les approches Écosystèmes et santé humaine à Montréal du 18 au 23 mai 2003**.

Ce forum est parrainé par la Fondation des Nations Unies, la Fondation Ford, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation mondiale de la santé, le Biodôme, l'International Society for Ecosystem Health et l'Université du Québec à Montréal. Des ministères et organismes du gouvernement fédéral (dont Environnement Canada, Santé Canada et l'Agence canadienne de développement international) de même que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec sont d'importants partenaires qui contribuent à l'organisation du Forum et en assurent le succès.

Prenez connaissance du Forum au :

www.crdi.ca/forum2003/index_f.cfm

IDRC CRDI

Canada

REEVES

Est-ce vraiment important ce qui se passe sur notre petite planète minuscule ?

SUITE DE LA PAGE F 7

elles n'ont pas été menacées. Elles le sont aujourd'hui, et par nous, les êtres humains, qui comptons moins de deux millions d'années d'existence.

Récemment, je suis entré dans un musée d'histoire naturelle aux États-Unis; sur une des affiches à l'entrée, il y avait la liste des espèces menacées d'extinction. Il y avait bien sûr le tigre blanc, le rhinocéros... et tout en bas un homme et une femme! Je crois que c'est vrai: nous sommes menacés d'extinction. La nature ne nous fera pas de cadeau: elles nous éliminera comme elle a éliminé des millions d'autres espèces. La différence, c'est que si nous sommes éliminés, nous ne pourrons nous en prendre qu'à nous-mêmes. Nous avons en effet résolu tous les problèmes extérieurs d'adaptation, et la menace vient de nous.

Il faut sortir de l'idée que notre espèce sera sauvée de toute façon, avec la Providence descendant du ciel, pour nous éviter les catastrophes

On peut aborder la question avec une perspective un peu plus cosmique. Quand on regarde l'évolution de l'univers, dans le cadre de la théorie du big-bang, qui est la meilleure aujourd'hui pour décrire cette évolution, nous retrouvons bien la notion de chaos initial très chaud, très dense, très lumineux, mais surtout totalement désorganisé. Il n'y a pas de structure organisée, complexe: ni galaxie ni étoile, ni animaux... même pas de molécule ou d'atome! Et l'histoire de l'univers, entre quinze milliards d'années et aujourd'hui, peut se raconter comme celle de *«la croissance de la complexité»*. Au cours des âges, on a vu apparaître des structures de plus en plus complexes: les atomes, les molécules, les galaxies, les étoiles, les cellules vivantes sur la Terre...

L'aspect intéressant par rapport à nous est double. Nous sommes, sur la Terre, la structure la plus complexe qui existe. Le cerveau humain, avec ses capacités fabuleuses, est le chef-d'œuvre de cette longue histoire de la croissance de la complexité. Paradoxalement, il se menace, lui-même, de s'autodétruire par sa propre complexité et son intelligence: par l'industrialisation, la prédation de la planète et la disparition des ressources naturelles, la pollution, etc.

S'il arrivait que ce cerveau le plus évolué parvienne à se détruire, on pourrait se demander si c'était une *«bonne idée»* pour la nature de se lancer dans cette aventure de la croissance de la complexité... L'intelligence n'est-elle pas un cadeau empoisonné? Les chimpanzés qui sont si proches de nous n'ont pas découvert la technologie ni la physique nucléaire, mais ils sont en danger à cause de nous, l'espèce la plus intelligente. Je ne réponds pas à cette question, et je crois que, aujourd'hui, personne ne peut y répondre. Mais, dans un siècle ou plus, nous saurons peut-être que cette croissance de la complexité était un cadeau empoisonné. Mais nous ne le saurons peut-être jamais s'il n'y a plus personne sur la Terre. La Terre... c'est d'ailleurs vraiment anecdotique, par rapport aux milliards d'étoiles et de galaxies qui sont peut-être habitées, on ne le sait pas mais c'est possible...

La planète finie

Est-ce vraiment important ce qui se passe sur notre petite planète minuscule? Oui, car on peut penser que la crise que nous rencontrons aujourd'hui est relativement universelle. Dans une autre galaxie sur laquelle la vie se serait développée parce qu'il y avait les conditions voulues, l'eau liquide, etc., d'autres planètes, d'autres civilisations ne vont-elles pas rencontrer la même chose: la prise de conscience de ce que l'on appelle *«la planète finie»*?

On a vécu longtemps avec le sentiment que les ressources étaient infinies. Avec l'accroissement de la population, on arrive au moment où la Terre est pleine: il n'y a plus de place et on atteint les limites de la planète. Peut-on survivre à sa propre croissance, à sa propre industrie? Aujourd'hui, nous sommes six milliards. Les démographes prévoient que la population va continuer à croître jusqu'à environ dix milliards, avant de décroître un peu. Alors, peut-on donner à dix milliards de personnes une vie convenable, bien que plus frugale que la nôtre car nous dépensons beaucoup par rapport à nos besoins fondamentaux? Voilà la grande question à laquelle nous sommes confrontés, et nous n'avons pas de réponse.

C'est à la fois une question technologique et politique. Technologique, au sens où nos ingénieurs parviendraient peut-être à développer des technologies permettant de faire coexister de façon humaine dix milliards de personnes. Et aussi politique du fait de l'injuste distribution des richesses. Aujourd'hui, plus d'un milliard et demi de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, et cette fraction s'accroît d'année en année. Et la misère entraîne la guerre, le terrorisme. Nous le voyons non seulement en Afrique ou en Amérique du Sud mais aussi chez nous. Aussi longtemps qu'il y aura cette distribution injuste des richesses, nous serons menacés beaucoup plus gravement. Nous ne pourrons faire quelque chose que si nous avons une action combinée, à l'échelle de tous sur la planète.

Ainsi, quand nous avons tendance à penser que nous sommes le but de la création, nous sommes juge et partie. C'est une idée naïve et dangereuse car les espèces sont éliminées quand elles n'arrivent pas à s'intégrer dans un écosystème. Il faut sortir de l'idée que notre espèce sera sauvée de toute façon, avec la Providence descendant du ciel pour nous éviter les catastrophes... Tout est entre nos mains. C'est nous qui déciderons, par notre action, de la survie éventuelle de la planète. Ce n'est pas si simple car même si chacun de nous est de bonne volonté, nous sommes six milliards, et les considérations politiques rendent ce terrain très fragile.

CONVENTIONS

SUITE DE LA PAGE F 13

Deux nouvelles conventions mettent l'accent sur la gestion rationnelle des produits chimiques.

■ La Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable donnée en connaissance de cause (PIC) (1998) tend à responsabiliser les importateurs et les exportateurs de produits chimiques dangereux. Elle impose un devoir d'information aux autorités des pays importateurs et exportateurs, tout en exigeant la mise en œuvre d'une procédure nationale d'autorisation des importations de produits chimiques potentiellement dangereux et la soumission des exportateurs à cette procédure.

La mise en œuvre et l'effectivité de ces textes dépendent de la volonté politique de chacun des États membres

■ La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (2002), vise à éliminer ou restreindre considérablement la production et l'usage des BPC, de certains pesticides et sous-produits, tels les dioxines et furannes. La gestion internationale de douze premiers polluants organiques persistants est ainsi amorcée et une procédure d'identification d'autres polluants organiques persistants sera mise en place en vue d'élargir ce contrôle international.

■ De manière plus générale, en appui à l'ensemble du droit de l'environnement, la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information (1998) soutient le mouvement international de revendication du droit à un environnement sain. Elle reconnaît toutes les composantes procédurales de ce droit: le droit à l'information, le droit de participation des populations aux décisions publiques de nature à altérer l'environnement et le droit d'action de ces populations devant les tribunaux, lorsque l'environnement est menacé.

Protection du milieu marin

La communauté internationale s'est également préoccupée des ressources hydriques et de la protection du milieu marin. Quatre nouveaux textes se sont ajoutés à l'ensemble des conventions déjà existantes. Deux de ces textes concernent les eaux douces.

■ En premier lieu, la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (1992) propose des objectifs qualitatifs pour prévenir, maîtriser et réduire les impacts transfrontières dus à la pollution de ces cours d'eau.

■ Puis, la Convention relative à l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation (1997) s'intéresse au partage des ressources en eau, instituant une approche intégrée pour la mise en valeur, la gestion et l'utilisation des cours d'eau internationaux.

En matière maritime, deux autres documents ont été adoptés.

■ La Convention de Londres sur l'immersion de déchets (1972) fait l'objet d'une véritable mise à jour avec l'adoption du protocole sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets (1996). Ce protocole interdira notamment tout déversement de déchets dangereux et radioactifs, de même que l'incinération de déchets en mer et l'exportation de déchets à des fins d'immersion.

■ Enfin, l'Accord sur les stocks chevauchants et les poissons grands migrateurs (1995) survient à point nommé pour diminuer les pressions sur certaines espèces halieutiques en instaurant des mécanismes de coopération entre les États côtiers et les pays pratiquant la pêche en haute mer.

Les principes

La diversité et la multiplicité de ces accords traduisent le caractère prioritaire des problèmes environnementaux pour la communauté internationale et témoignent de l'importance grandissante des principes mis de l'avant à Rio: le principe de précaution, le principe du pollueur-payeur, la participation des citoyens, le principe des responsabilités communes mais différenciées. Cet ensemble s'inscrit également dans un processus continu de formation normative et de révision des textes. La mise en œuvre et l'effectivité de ces textes dépendent toutefois de la volonté politique de chacun des États membres, de la capacité technique et financière de ces États et de la coordination de l'ensemble des interventions, compte tenu de certains conflits potentiels entre ces principes de protection de l'environnement et ceux du commerce international.

OME

SUITE DE LA PAGE F 13

ensemble d'accords, d'apparence disparate, puisse refléter la volonté des pays signataires? demande-t-il. *Dans le cas du Protocole de Montréal sur la couche d'ozone, par exemple, il était nécessaire que les pays ne soient pas forcés de se soumettre au mécanisme de règlement des disputes, sinon plusieurs auraient refusé de signer.»*

Il serait dans ce cas, pour le moment du moins, peine perdue d'essayer de créer de toute pièce une Organisation mondiale de l'environnement dont personne ne veut et à laquelle, par conséquent, on refusera les moyens d'exercer ses pouvoirs.

Est-ce à dire que l'avenir est complètement bouché? L'expert ne le croit pas. Le contexte peut évoluer. Et puis surtout, on finira peut-être par découvrir que la constellation d'AME dont on se plaint tellement cache des avantages insoupçonnés. *«On oublie que les grandes organisations ont tendance à tomber sous le contrôle de quelques pays, à verser dans la bureaucratie et à faire peur aux États*, rappelle Philippe Le Prestre. *Alors que plusieurs petites organisations ont de meilleures chances d'être bien adaptées à leur domaine pointue, de coopérer lorsque cela est nécessaire mais aussi de compétitionner sainement, d'établir au besoin des maillages...»*

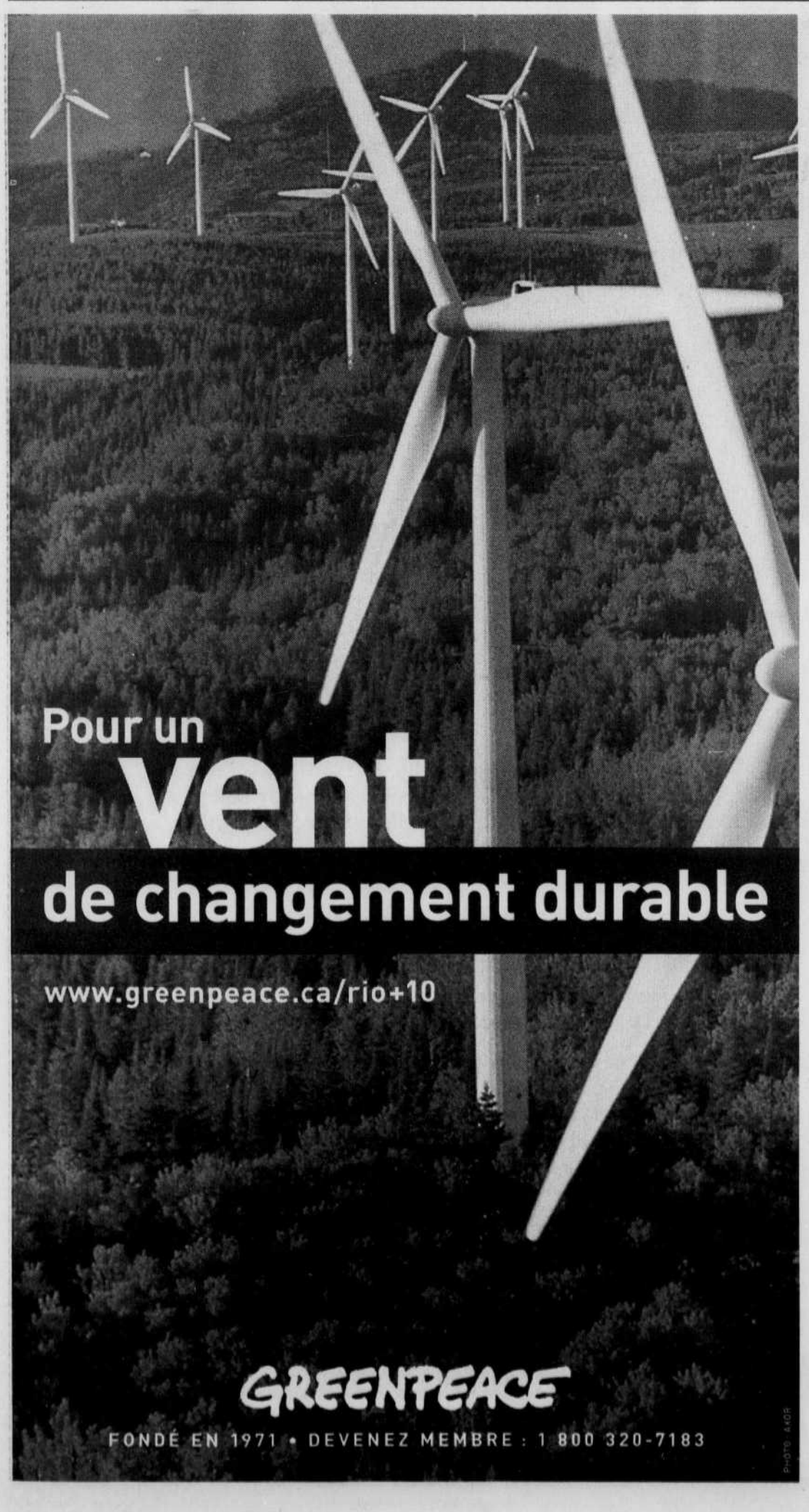

La dimension sociale,
facteur clef du développement durable

Pour la CSN, comme pour la très grande majorité des organisations syndicales dans le monde, le développement durable implique des emplois de qualité et signifie l'amélioration du niveau de vie des citoyens.

Au Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable, la CSN défend le principe que les droits du travail, ainsi que les droits humains, sociaux et environnementaux, doivent prédominer sur le droit au commerce.

Dans tous les forums, la CSN milite activement pour assurer les conditions d'un véritable développement durable, en commençant par l'éradication de la pauvreté, l'élimination de la discrimination, la lutte contre toutes les formes d'inégalités, la démocratisation des services de santé et d'éducation.

ESPÉRER

SUITE DE LA PAGE F 9

à l'état dit «naturel». Le Programme biologique international des années 60 en était encore là.

Deuxième phase: l'écodéveloppement. Architectes, géographes, économistes, sociologues et anthropologues des années 50 et 60 devaient s'approprier les principes et même la méthodologie de l'écologie végétale et animale, rejoindre dans la forêt, sur les fermes, dans l'usine et dans la villes les processus et les lois de la compétition / coopération, de la succession / équilibre.

Troisième phase: l'écodécision. La sophistication économique et surtout politique qui manquait le plus souvent aux écologistes devait trouver de meilleurs communicateurs, à partir de la percée effectuée par Rachel Carson (1962). Les p.-d.g. des grandes entreprises, obéissant avec les politiciens aux pressions de l'opinion, prenaient, aux yeux des écologistes, de bonnes décisions pour de mauvaises raisons. Un dialogue et non pas une confrontation s'esquissait déjà dès les années 60 entre scientifiques, chefs d'industrie et hauts fonctionnaires. La revue *Écodécision*, publiée sous les auspices de la Société royale du Canada de 1991 à 1997, nous offre une *«défense et illustration»* de cette bonne volonté tant souhaitée.

Entre-temps, surtout dans les années 80 et 90, plusieurs congrès internationaux, particulièrement ceux qu'avait convoqués l'UNESCO, ouvraient la perspective écologique sur l'éthique. Les colloques de Vancouver (1989) et de Belém (1992) réunissaient autour d'une même table écologistes, économistes, mathématiciens, philosophes, poètes, théologiens. Les déclarations issues de ces colloques faisaient état de la pauvreté, de l'analphabétisme, de la faim et de la soif comme causes et conséquences de la pollution sous toutes ses formes. Dès lors, on aboutira à une constatation de l'inégalité de l'accès à l'eau, à la nourriture, à l'abri, à la liberté politique et religieuse. Il nous faut bien aujourd'hui accéder à la pression morale qu'impose le devoir de partage.

Or, les pays riches sont désormais sur la défensive antiterroriste et enfoncés dans le confort et l'indifférence. Avec le recul mondial de la gauche, la motivation a atteint le plus bas niveau.

Où se situe donc une volonté d'agir, une volonté de contester le *statu quo*, une volonté de priorité au partage? Le choc du 11 septembre a-t-il atteint ceux qui investissent dans le Tiers-Monde pour en rapatrier tous les bénéfices? L'écart toujours grandissant entre les riches et les pauvres se fait sentir même à l'intérieur des États-Unis et du Canada. La privatisation galopante ne semble pouvoir profiter qu'aux mieux nantis.

Les raisons d'espérer sont tristement minoritaires tant que les objectifs économiques égoïstes et à courte vue maintiendront une priorité incontestée. Une réforme de la motivation à tous les niveaux de nos sociétés dépend d'abord d'une information plus complète et moins colorée par l'accompagnement commercial qui afflige nos réseaux de télévision. D'un journalisme plus sévère non seulement pour les partis et les pouvoirs politiques, mais pour les décideurs commerciaux et industriels. Les mensonges et les évasions sont bien nombreux, mais l'accès à la rectification de l'information est de plus en plus ouvert.

Il n'appartient évidemment pas exclusivement aux écoles et aux églises de rectifier le tir de nos sociétés engoncées dans le confort et l'indifférence. C'est la tâche, et surtout l'appui de tous les citoyens en passe de subir le changement sans l'avoir orienté.

N'est-ce pas là le sens même de la liberté dont jouissent les pays «avancés»? Ceux qui siègent sur la plateforme de l'environnement à Johannesburg ne sont-ils pas bien placés pour faire le point sur l'état actuel de la volonté d'agir? Les grandes assises précédentes, Stockholm 1972 et Rio de Janeiro 1992, nous auront donné le pouls des communautés participantes, quitte parfois à exposer la mesquinerie et l'équivoque de plusieurs pays, souvent les plus puissants.

La récente période (2000-2002) connaît des années noires. La fibre de l'éthique écologique s'est affaiblie. L'hystérie antiterroriste a obnubilé des urgences écologiques telles que la lutte à la pauvreté. L'autobiographie de Maurice Strong (1990) sonne une note un peu mélancolique, mais pas du tout défaitiste pourtant. Johannesburg donnera, espérons-le, le signal d'une position écologique, d'un courage nouveau dans la structure du partage.

AGIR

SUITE DE LA PAGE F 1

Rapprochement ONU – OMC

Des intellectuels comme Ricardo Petrella y voient déjà un glissement des «onusiens» dans le camp du néo-libéralisme et le signe d'un rapprochement inquiétant entre l'ONU et l'OMC. L'intellectuel accusait d'ailleurs au début de l'été les multinationales de ces différents secteurs économiques d'avoir suscité à leurs frais souvent plusieurs conférences internationales, forums, conseils, colloques, etc., pour maquiller sous des enjeux humanitaires et environnementaux leur éventuelle mainmise sur les pays démunis avant que ne s'y organise là aussi la résistance à laquelle les traditions démocratiques occidentales les ont confrontées.

Plusieurs groupes environnementaux et groupes de base nationaux font aussi le lien entre la mise en place du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), récemment appuyé par le G8 et le premier ministre Jean Chrétien, et le danger d'appropriation de la gestion environnementale dans les pays en voie de développement par les multinationales assoiffées de marchés nouveaux.

Les groupes environnementaux internationaux sont partagés sur ces enjeux. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) les perçoit favorablement tout comme le Fonds mondial de la nature (WWF) parce qu'ils vont accélérer le tempo de l'action. Pour d'autres groupes comme Greenpeace et les Amis de la Terre, plus proches des groupes de base sensibles aux aspects sociaux, les réticences sont plus importantes. Les états-majors ont même discuté au cours des derniers mois de la possibilité de boycotter le Sommet de Johannesburg ou de recréer un autre sommet parallèle, comme à Rio. L'hypothèse a finalement été écartée mais les critiques pourraient être vitrioliques sur l'issue des consensus de Johannesburg.

Et le bilan de Rio?

La réticence de plusieurs groupes environnementaux à l'endroit de ce sommet tient aussi au fait que les rencontres préparatoires éloignent de plus en plus la possibilité qu'on y dresse un bilan critique des maigres réalisations enregistrées depuis Rio malgré l'adoption des trois grandes conventions-cadres. Plusieurs groupes voudraient qu'on identifie, avant de passer à autre chose, les raisons de l'inaction et du sous-financement de la lutte contre la désertification, la non-ratification du protocole de Kyoto par un nombre suffisant de pays occidentaux et le nombre croissant d'espèces et d'écosystèmes menacés.

REUTERS

Un délégué passe devant un immense globe terrestre installé devant l'édifice où se tiennent les assemblées plénières du Sommet de Johannesburg.

Pour d'autres, plus pragmatiques, un sommet n'est pas la place des bilans car les chefs d'État n'ont pas l'habitude de se réunir pour faire de l'autoflagellation mais pour définir plutôt des objectifs et identifier des moyens d'action, comme l'expliquait récemment au *Devoir* Pierre-Marc Johnson, l'ancien premier ministre du Québec qui avait agi à Rio comme conseiller du secrétaire de la conférence, le Canadien Maurice Strong. Tous ces bilans, disait-il, ont été faits ou sont en cours de confection par les technocrates des organisations internationales, du moins pour les aspects techniques... Pour le politique, c'est plus délicat.

Gro Harlem Brundtland, l'ex-première ministre de Norvège qui a lancé en 1987 le concept de développement durable, estime que les progrès timides enregistrés depuis Rio en matière de lutte contre la désertification, contre les changements climatiques et la disparition des espèces amorcent un mouvement malgré tout irréversible. Mme Brundtland et Maurice Strong, comme le lecteur pourra le constater à la lecture d'entrevues exclusives publiées dans ce cahier spécial, estiment que la plus grande faiblesse de l'après-Rio, c'est la non-application généralisée et l'absence de financement des mesures contenues dans l'Agenda 21, le plus méconnu des médias et pourtant le document charnière de Rio.

Pour les tenants de la nouvelle économie, ce retard s'explique en partie par le fait que l'Agenda 21, ce programme de transformation de l'économie sauvage du XX[e] siècle en une économie respectueuse de l'environnement et des humains au XXI[e] siècle, a été articulé autour de la «vieille» conception de l'État des années 60. Il est urgent, disent-ils, d'adapter le développement durable préconisé à Rio aux mouvements de mondialisation et de libéralisation des échanges économiques, voire de privatisation et de déréglementation. Cette actualisation équivaudrait, pour d'autres, à un abandon irrévocable des aspirations de l'Agenda 21 puisque le développement durable postule le contraire du néolibéralisme, soit une démocratisation accrue de la gestion environnementale par une subordination de l'économie aux impératifs de la société et de l'environnement.

On ne peut prédire l'issue du Sommet de Johannesburg. Mais il est clair d'entrée de jeu qu'il va aider à clarifier plusieurs enjeux économiques et environnementaux de la prochaine décennie, sinon du siècle qui s'ammorce.

L'être humain
au coeur du développement

Aux quatre coins du monde, un appui efficace au développement durable

1-877-937-1614
www.oxfam.qc.ca

Oxfam Québec

Au fil du temps, l'électricité est devenue un incontournable outil de développement et de prospérité. Face aux enjeux environnementaux que sont le réchauffement global et la pollution atmosphérique, le choix des bonnes options pour la production d'électricité devient fondamental.

Au Québec, nous avons privilégié l'hydroélectricité. Compte tenu des caractéristiques naturelles du territoire québécois, il était logique pour Hydro-Québec de développer ce potentiel hydroélectrique considérable et non polluant pour répondre aux besoins en énergie de la population. En 2001, notre production d'électricité était à 96 % de source hydraulique.

La préoccupation d'Hydro-Québec à l'égard de l'environnement ne date pas d'hier. L'entreprise a d'ailleurs joué un rôle de précurseur dans ce domaine au Québec. Sur le plan financier, les sommes engagées en environnement au cours des trois dernières décennies se chiffrent à un milliard de dollars. Pendant quelque 25 ans, nous avons accumulé des données sur les milieux aquatique, terrestre et humain. Notamment sur le territoire de la Baie-James, Hydro-Québec a travaillé à mettre au point un nombre considérable de mesures destinées à corriger, à atténuer ou à compenser les impacts de la construction et de l'exploitation des ouvrages hydroélectriques. De plus, l'entreprise travaille en partenariat avec l'institution chargée d'appliquer au Québec les mesures prescrites par la *Convention de Rio sur la biodiversité*.

L'utilisation judicieuse des ressources dans une optique de développement durable est un des principes essentiels qui se trouve au cœur de notre action. Ainsi, trois conditions doivent être réunies en vue de la réalisation de nos projets, soit leur rentabilité, leur acceptabilité environnementale et leur accueil favorable par les communautés locales.

C'est dans cet esprit qu'Hydro-Québec continue de proposer aux communautés de s'associer à l'entreprise, sur une base d'affaires. Les formes de partenariat peuvent varier de la simple transaction commerciale à la propriété conjointe des nouveaux ouvrages par l'entremise de sociétés en commandite. Par ailleurs, les ententes signées récemment entre le gouvernement du Québec et les nations crie et inuite du Québec ouvrent la voie à de nouveaux développements hydroélectriques sur le territoire de la Baie-James.

Il faut maintenant que soient trouvées des pistes de solution permettant d'atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto. Que ce soit par le biais d'un soutien accru à la production d'énergie renouvelable ou par la mise en place d'un marché de crédits d'émissions atmosphériques, la lutte aux gaz à effet de serre doit motiver nos actions.

Cette cause en vaut vraiment la peine, pour nous tous évidemment, mais aussi parce que nos enfants et nos petits-enfants le méritent bien.

André Caillé
Président-directeur général
Hydro-Québec

Hydro Québec

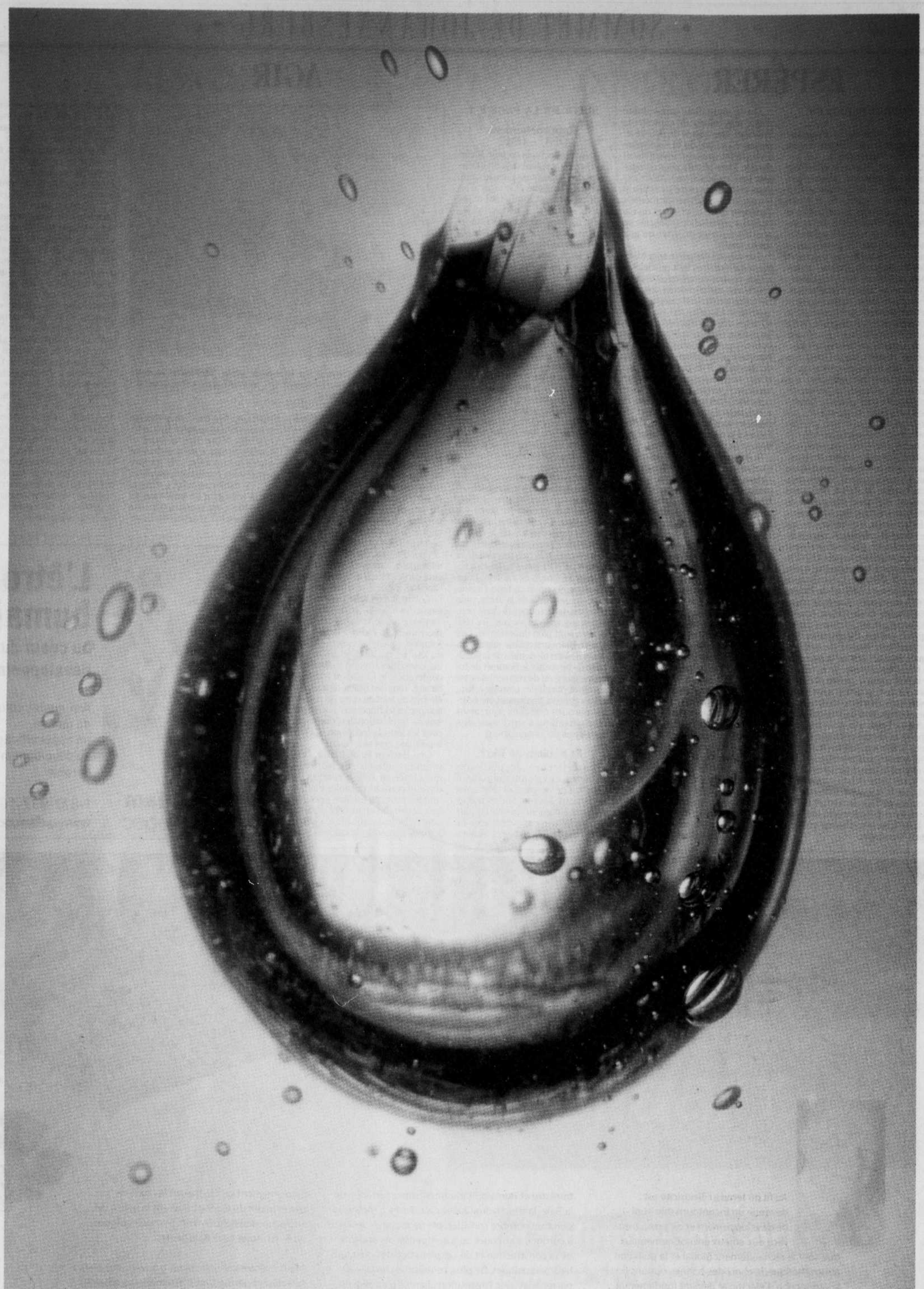

Voici une source. Un lac. Un océan.
Le monde entier doit être préservé. Nous croyons fermement que notre contribution économique, sociale et environnementale au sein des communautés où nous sommes établis fait partie intégrante du succès de notre modèle d'affaires.

automobile . composites . profilés . transport . produits laminés . câbles . canettes .
emballage de produits alimentaires, pharmaceutiques, soins personnels, cosmétiques et de spécialités .

www.alcan.com

ALCAN

vos idées prennent forme